Mardi 8 Juin 1915 — Le numéro : 10 centimes — No 9

L'ÉCHO DE LIÉGE

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
15, RUE DU MOUTON-BLANC, 15

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES
La petite ligne (offres et demandes d'emploi) . . . . . fr. 0,20
La petite ligne 0,40
Réclames avant les annonces 1,00
Nécrologie 1,00
Faits-divers 3,00
Corps du journal 4,00

LA GUERRE

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

ALLEMANDS

FRONT OCCIDENTAL

Berlin, 7 juin.

Sur le versant méridional de la hauteur de NOTRE-DAME DE LORETTE, les Français ont renouvelé, au cours de l'après-midi et de la soirée leurs attaques de feu. De nouvelles tentatives d'attaque de nuit ont complètement échoué sous notre feu et ont été écrasées dans l'œuf.

Au sud-est de DEBUTERNE (à l'est de Doullens), l'ennemi a attaqué ce matin sans succès ; le combat n'y est pas encore terminé. Une attaque française de large envergure au nord-est de MOULIN-SOUS-TOUVENT au nord-est de Soissons a été repoussée en grande partie immédiatement ; l'ennemi n'est parvenu à atteindre nos tranchées qu'à un endroit pour lequel on continue à combattre. Notre position près de VAUQUOIS a été attaquée hier soir. En dépit de l'emploi de bombes incendiaires qui ont inondé nos tranchées d'un liquide brûlant, les Français n'ont pas réussi à prendre pied dans nos tranchées. L'ennemi est rentré dans ses positions avec de lourdes pertes.

FRONT ORIENTAL

Au nord de KURSCHANY notre cavalerie a passé le WINDAU et s'est avancée dans la direction du sud-est. Au sud-est de KURTOWIANY et dans la région située à l'est de SAWDYNIKI, notre offensive a réalisé de bons progrès ; 3340 prisonniers et 10 mitrailleuses sont tombés encore entre nos mains.

Au sud du NIEMEN, la rive droite du fleuve a été évacuée par l'ennemi jusqu'à la ligne TOLAUSIE-SAPIESYSKI.

FRONT SUD-EST

Au cours des combats qui se sont déroulés autour de PRZEMYSL, nous avons fait 33805 prisonniers. A l'est de cette ville, les alliés ont continué leurs combats victorieux et ont rejeté l'ennemi au nord-ouest de MOSCISKA sur la WISZNIA.

Des parties de l'armée du général VON LINSINGEN ont franchi le DNIESTER près de ZURAWNO et pris d'assaut les hauteurs situées sur la rive septentrionale.

Plus loin au sud, la poursuite a atteint la ligne NOWICA-KALUSZ-TOMASZOWCE.

Ici, le butin est monté à plus de 13000 prisonniers.

—o—

TURCS

Constantinople, 5 juin.

L'Etat-major communique :

Sur le front des DARDANELLES, l'ennemi attaque violemment depuis hier après midi, dans la région de SIDD-UL-BACHR à l'aide de renforts qu'il a reçus au cours de ces derniers jours. Il a été repoussé par nos contre-attaques. Jusqu'à présent, nous nous sommes emparés de cinq mitrailleuses. Le combat continue ce jour très favorablement pour nous. Nos batteries côtières d'ANATOLIE bombardent avec succès, dès que le moment paraît favorable, les colonnes d'attaque et l'artillerie de l'ennemi, et aussi ses navires, dès qu'ils se montrent. Un obus a touché le BRUIX.

Près d'ARI-BURNU aucune action importante à signaler. Le 30 mai, un sous-marin allemand a torpillé et coulé pendant la nuit un navire ennemi dans le voisinage des îles STRATO au sud de LEMNOS. On n'a pas pu établir de quel type est le navire coulé.

Pendant la nuit du 3 au 4 juin, un bateau pêche-mines français a explosé et coulé entre les îles KEUAT et HEKIM devant SMYRNE.

Ses épaves ont été jetées à la côte de SMYRNE.

Sur les autres front rien d'important à mentionner.

Constantinople, 7 juin.

Le quarter général turc mande :

Sur le front des Dardanelles, un très violent combat s'est engagé dans le secteur de SEDD-UL-BAHR. Il commença le 4 juin, à midi, par une attaque ennemie et s'étendit sur tout le front. Il a abouti après une durée de presque deux jours, à un succès pour nos troupes, dimanche matin, grâce à des contre-attaques énergiques de notre aile droite. L'ennemi fut rejeté en désordre dans ses positions précédentes, après avoir essuyé de très lourdes pertes. De samedi à dimanche matin, nous avons capturé 17 mitrailleuses et une grande quantité d'armes et de matériel de guerre. Après que la tentative d'attaque de l'ennemi contre notre aile gauche eut échoué, celui-ci se retourna de toutes ses forces contre notre aile droite, mais dut se retirer dimanche matin devant nos contre-attaques ; il était hors d'état de poursuivre son attaque désespérée.

Près d'ARI BURNU, l'ennemi a entrepris pendant la nuit du 5 au 6 juin une attaque violente au cours de laquelle il a employé des grenades à main. Cette attaque a également été repoussée avec des pertes pour l'ennemi.

Sur les autres fronts, il ne s'est produit aucun événement important.

—o—

AUTRICHIENS

FRONT AUSTRO-RUSSE

Vienne, 6 juin.

Les troupes alliées se sont approchées hier près de MOSCISKA à l'est de PRZEMYSL et ont pris d'assaut STARZAWA.

En POLOGNE RUSSE, la situation est inchangée. Les troupes alliées de la région de STRYI continuant vers l'est, leur poursuite ont enlevé la tête de pont de ZURAWNO et battu à nouveau l'ennemi au nord de KALUSZ.

Au PRUTH, on continue à combattre.

FRONT AUSTRO-ITALIEN

Dans les régions du TYROL et de la CARINTHIE, l'ennemi s'est borné à un feu d'artillerie sans résultat. Il évite visiblement d'approcher de nos positions.

Dans la région de LAVARONE-FOLGARIA, de gros canons ont ouvert, de notre côté, le feu contre les forts de l'ennemi situés à la frontière.

Sur le FRONT COTIER, le duel d'artillerie commence à devenir plus violent.

Au cours des combats du KRN, les Italiens ont essuyé des pertes élevées ; sur le versant sud de la montagne on a trouvé 300 cadavres. Une tentative de l'adversaire, de franchir l'ISONZO, près de SAGRADO, a été repoussée avec des pertes sanglantes pour lui.

—o—

FRANÇAIS

Paris, 6 juin.

Communiqué de 15 heures :

Pendant la nuit, l'ennemi a prononcé 3 violentes contre-attaques contre la sucrerie de SOUCHEZ ainsi que contre les tranchées situées au nord et au sud de cette position. Il a été repoussé et a subi de lourdes pertes au cours de la première tentative. Nous restons maîtres de toute la position conquise. Cette nuit, nous avons pris un poste allemand situé au nord-ouest du « Cabaret rouge », à un kilomètre au sud de SOUCHEZ. L'activité de l'artillerie a été grande sur tout le secteur au nord d'Arras. Sur le restant du front rien de neuf à signaler.

Communiqué de 23 heures :

Dans le secteur au nord d'Arras, nous avons réalisé de sérieux progrès. Nous occupons plus de la moitié de la partie nord et toute la partie orientale de NEUVILLE, c'est à dire plus des deux tiers du village. Dans la partie nord du « Labyrinthe », nous avons facilement avancé dans le centre de ce système fortifié où le combat continue sans répit. Sur tout de front du secteur, l'artillerie donne notamment à LORETTE, NEUVILLE et le LABYRINTHE où le combat s'est montré particulièrement violent.

Un canon allemand qui avait bombardé VERDUN hier a été découvert dans la matinée et pris sous notre feu. Nous avons pu nous rendre compte des effets produits par notre feu qui a endommagé le ciment de la plateforme et fait exploser un dépôt de munitions.

—o—

RUSSES

Pétrograd, 5 juin.

L'Etat-major de l'armée du Caucase annonce :

Le 3 juin, on a enregistré la canonnade et la fusillade habituelles. Dans la région d'OLTY, des engagements d'avant-gardes et d'avant postes ont eu lieu Une tentative des Turcs d'avancer près d'ARKINS a échoué sous notre feu. Nous avons de même contenu des détachements de couverture turcs près de WUS et à l'ouest de ICHKAN. Dans la direction de l'OLTYSCHAI et du SEVRYKLAI des tentatives turques de progresser ont été repoussées. Près de SARYKAMISCH et de KHORASSAN, un de nos détachements de couverture a repoussé l'adversaire qui tentait d'avancer. Dans la région de MELIAZGHERD, nos troupes ont repoussé les kurdes de Pschai vers l'ouest, en leur tuant environ 60 hommes.

Les troupes turques rejetées de la région située au sud de MELIAZGHERD vers KLANYK ont été forcées à la retraite près de DERYK.

Dans la région de VAN, les combats continuent autour de la chaine de DJAVLABA.

—o—

AUX DARDANELLES

Paris, 6 juin.

Le ministre français de la marine a décidé de confier à un vice-amiral le commandement de l'escadre française opérant aux Dardanelles. Ce nouveau poste est confié au vice-amiral Nicol, qui sera assisté du commandant actuel le contre-amiral Gupratte.

Londres, 5 juin. (Reuter)

On mande au *Times* de Mitylène :

L'attaque générale des positions turques sur la presqu'île de GALLIPOLI a commencé Vendredi matin.

Les renforts des alliés pour les Dardanelles

Athènes, 5 juin.

On mande que des nouvelles troupes alliées pour les Dardanelles arrivent journellement d'Alexandrie et de Marseille, à Mudroc. Un correspondant, arrivé de Gallipoli, affirme que les pertes anglaises se monteraient à 45,000 hommes.

—o—

AUX COLONIES

Londres, 5 juin.

L'agence Reuter mande officiellement que les forces anglo-françaises du CAMEROUN ont rejeté le 29 mai dernier l'ennemi d'une forte position qu'il occupait près de NJOK. Les pertes des troupes anglaises ne sont pas élevées.

Voir la suite de nos Communiqués officiels en Dernière Heure.

Nos Dépêches

—«o»—

ANGLETERRE

Un aviateur allemand au-dessus de Londres.

Rotterdam, 6 juin.

Du vapeur postal « Princes Juliana » qui est arrivé à Flessingue samedi dernier on déclare que pendant la nuit de vendredi, alors que le navire se trouvait à Londres, un avion allemand venant de la direction de Gravesend a jeté cinq bombes dans le voisinage du vapeur. Ces bombes étaient probablement destinées à un navire chargé de dynamite qui se trouvait à une centaine de mètres du bateau hollandais.

Renforts coloniaux Anglais.

Londres, 5 juin.

La Jamaïque a envoyé 500 hommes au front ; la Trinité Barbade et la Guyane anglaise suivront cet exemple. On se prépare à envoyer un bataillon de 1500 hommes des Indes occidentales et l'on compte qu'il partira à effectifs complets.

Londres, 6 juin.

Le *Daily Mail* écrit :

Les Allemands ont pris PRZEMYSL, avancent vers LEMBERG, attaquent avec de grandes forces le front devant VARSOVIE, et développent une nouvelle offensive terrible dans les provinces baltiques.

Le moment peut-être est proche, où l'Etat-major allemand se trouvera satisfait des résultats acquis sur le front oriental, jettera le gros de ses forces sur le front occidental. L'arrivée de ces renforts donnera le signal de la répétition de la tactique, par laquelle le front russe fut percé. Dans un avenir rapproché, nous devons nous attendre à une attaque beaucoup plus forte que celles auxquelles nous avons résisté jusque maintenant. Le seul moyen d'y parer est de répondre au bombardement par une grêle d'obus encore plus violente. La quantité nécessaire d'obus ne peut être fournie que si la nation répond énergiquement à l'appel de Lloyd Georges.

Les Zeppelins.

Londres, 6 juin.

D'après une communication officielle, le nombre de victimes de l'attaque des Zeppelins du 31 mai dernier est exactement connu. Une homme, une femme et quatre enfants ont été tués ; une femme est morte de frayeur.

—o—

FRANCE

Mort de M. Pelletan.

M. Camille Pelletan, cénateur radical du département des Bouches-du-Rhône et ancien ministre de la marine, vient de succomber à une affection cardiaque.

M. Pelletan était né le 23 juin 1846 ; il était donc âgé de 65 ans.

L'opinion suisse sur la guerre austro-italienne

Zurich, 5 juin.

La *Neue Zuricher Zeitung* écrit :

Très désillusionnés sont ceux qui s'attendaient à des coups rapides et décisifs sur le terrain Italien. Quoique l'on soit déjà dans la seconde semaine des hostilités et qu'on a eu une période démesurément longue pour se préparer, on est toujours dans la période des combats d'avant-garde. Rien d'important n'en est encore sorti ; rien, si ce n'est l'occupation de quelques points et le bombardement de quelques forts de la frontière. A la frontière Carinthienne on a été moins loin encore.

—o—

SUISSE

L'impôt de guerre est voté.

Le projet de loi adopté en Avril dernier à l'unanimité par les Conseils de la Confédération helvétique vient d'être plébiscité par 445000 voix contre 27200, au referendum populaire. Cette loi autorise la Confédération à appliquer un impôt de guerre à percevoir en une seule fois et portant sur la propriété et en pètite partie sur le revenu ; pour couvrir une partie de la mobilisation. Cet impôt frappera les revenus de plus de 2500 francs et les fortunes de plus de 10.000 francs.

Tous les partie politiques ont prôné l'adoption du projet de loi. Dans certains cantons, le nombre des adversaires du projet ne comptait que 2 à 3 p. c., comme à Bâle, Lucerne, Berne.

L'agence télégraphique Suisse fait remarquer, que l'histoire de la démocratie suisse n'offre pas r'exemple d'une rroposition du gouvernement et du Parlement adoptée avec une telle majorité.

—o—

AU CONGO BELGE

Genève, 5 juin.

Les journaux français mandent du Havre, qu'un combat a eu lieu au Kivucee, dans le Congo Belge ; il s'est terminé par un échec des allemands, qui ont eu huit tués et plusieurs noirs blessés. Des armes du matériel et des munitions sont tombés aux mains des vainqueurs.

(Le Kivusee forme une partie de la frontière entre l'Est Africain Allemand et le Congo Belge).

—o—

ITALIE

Les conventions financières Anglo-Italiennes

Lyon, 6 juin.

Le *Progrès* reçoit une communication de Nice, suivant laquelle les dernières négociations entre les ministres italien et anglais des finances ont eu lieu à Nice. M. Mac Kenna est parti le soir pour Londres.

—o—

HOLLANDE

On interdit l'exportation des graisses.

Amsterdam. 5 juin.

L'exportation de toutes graisses fondues et non fondues, des mélanges de ces graisses ainsi que des mélanges de graisses animales avec des graisses ou huiles végétales a été interdite.

—o—

SUEDE

COMME EN BELGIQUE

Stockholm, 4 juin.

L'« Aftonbladet» mande de Harnösand qu'à la suite de la hausse considérable des prix du pain (un pain d'un kilog coûtait 48 oere (1), l'administration communale de Stockholm a décidé d'établir la régie communale du pain et de vendre celui-ci au prix de 42 oere par kilogramme aux habitants contre production d'une carte de ravitaillement. C'est la première fois que le système de la carte de ravitaillement du pain est mise en vigueur en Suède.

—o—

RUSSIE

Sofia, 4 juin.

Le général Radko Dimitriew, qui entretient des relations suivies avec les hommes politiques et des généraux de réserve bulgares, a écrit ici, qu'il avait toujours déconseillé une entreprise contre les Carpathes, parce qu'elle immobiliserait une armée et que le succès était au moins douteux, comme aussi une avance des alliés (Allemands et Autrichiens. N.D.L.R.) en Pologne et en Galicie occidentale menacerait les derrières de l'armée russe des Carpathes. Dimitriew n'aurait voulu placer qu'un corps d'observation sur les Carpathes et marcher avec le gros de l'armée sur la Silésie.

Le bruit, suivant lequel Radko Dimitriew serait placé à la tête d'une armée envoyée vers Constantinople, n'est pas confirmé.

—o—

LA SITUATION MILITAIRE

Rotterdam, 5 juin.

Le « Times » d'aujourd'hui mande de Pétrograd, que la campagne en Galicie n'est pas terminée par la chute de Przemysl. Il est cependant nécessaire que les Russes disposent de grandes quantités de munitions, que l'industrie russe seule n'est pas à même de fournir. Si la Russie ne peut pas importer des munitions de l'étranger elle devra dorénavant se tenir sur la défensive. Les Russes se consolent en disant que l'ennemi n'a pas pris une forteresse, mais bien un monceau de ruines.

Le correspondant militaire du «Times» écrit aujourd'hui au sujet de la situation sur le front oriental : Aussi longtemps que le front au Dniester reste intact et que de grands changements ne se produisent pas aux fronts de la San et de Houssakow, les positions russes, quoique menacées, peuvent toujours être défendues.

Il n'y a pas de danger immédiat que le front russe ne soit percé ou que l'armée russe ne soit en déroute. On peut compter que des renforts russes arriveront en temps utile et que les Russes, qui sont les maîtres dans les combats d'arrière-garde, feront payer cher à leurs ennemis chaque pouce de terrain conquis.

Pour ménager les réserves d'or russes

Pétrograd, 5 juin.

Le conseil des Ministres russes a décidé de faire diminuer le modèle et la teneur en or de toutes les médailles d'ordres qui seront frappées dorénavant.

—«o»—

La Russie dégarnit la Mandchourie

Pétrograd, 5 juin.

Le correspondant à Kharbine des « North China Daily News » écrit à ce journal que la plupart des forces russes de la Mandchourie septentrionale, ont quitté leurs garnisons pour être dirigées sur le front en Europe.

Des trois corps d'armée qui occupaient la Mandchourie il reste à peine 20,000 hommes.

—o—

TURQUIE

Tension des relations italo-turques

Genève, 5 juin.

On télégraphie de Genève : Le gouvernement italien a adressé à la Porte par l'intermédiaire de l'ambassadeur turc à Rome, une note dans laquelle il se plaint des excitations des émissaires turcs en Tripolitaine. Dans cette note l'attention du gouvernement est attirée sur les relations, qu'Enver Pascha conserverait avec le grand caïd des Senoussis. Dans sa réponse la Porte s'est vivement défendue contre tout soupçon de déloyauté et elle a contesté sur un ton catégorique que le ministre de la guerre turc eut des rapports avec le chef des Senoussis.

—o—

ROUMANIE

Copenhague, 5 juin.

Le « Daily Mail» annonce de New-York que la Roumanie a commandé à des firmes new-yorkaise un demi-million de bottes, à fournir le plus rapidement possible.

—o—

ETATS-UNIS

Les fournitures de guerre américaines.

New-York, 5 juin.

Les « Baldwin Locomotive Works » ont reçu une commande de munitions de toutes sortes pour la somme de 20.000.000 de dollars. La firme a déjà fait de grandes commandes de ciment et d'autres matériaux de construction pour installer des annexes en vue de la fabrication de fusils.

La « Bethlehem-Steel Company », qui est arrivée à l'extrême limite de sa capacité de production, s'est vue forcée à passer des commandes à d'autres firmes.

La « Allis Chalmers Co » à Milwaukee a entrepris, par exemple, la fabrication d'enveloppes de schrapnells.

La « United States Industrial Alahol Company » a à livrer pour un million de dollars de sous-produits ; la « Powder Company » a augmenté le contrat conclu avec la « Dawison Chemical Co, Baltimore » pour la livraison d'acide sulfurique, d'une valeur de 300.000 dollars. La « Messinghouse Electric Company » a repris les annexes de la « Stevens Durgea Co » pour y exécuter une commande de fusils.

L'émigration aux Etats-Unis

New-York, 5 juin.

Le chiffre des émigrés aux Etats-Unis qui avait baissé continuellement pendant les sept premiers mois de la guerre, montre pour la première fois, en mars, une légère augmentation. On a compté, en effet, 26,335 personnes arrivées aux Etats-Unis pendant ce mois, tandis que leur chiffre n'était que de 18.704 au mois de février et de 20,684 en janvier. Il est vrai, que le chiffre du mois de mars reste encore bien au-dessous de la moyenne des dix dernières années, qui a été de 103,000 personnes.

(1) La couronne à 100 ores vaut 1.39 fr.

Où en est-on ?

Les élections et les partis en Grèce[1]

Avant la crise de 1909 et la dictature de la ligue militaire (1909-1910), qui se termina par la convocation de l'Assemblée nationale et l'avènement du ministère Vénizélos, il n'existait en Grèce que les deux partis « historiques », le parti théotokiste et le parti ralliste. MM. Théotokis et Rallis sont aujourd'hui encore les hommes politiques grecs les plus en vue, après M. Vénizélos.

Georges Théotokis, ou le comte Théotokis comme on peut l'appeler en dehors de la Grèce (où le port des titres de noblesse est interdit) est originaire de Corfou. Il représente la tradition de M. Trikoupis. Son parti fut longtemps le parti «modéré», c'est-à-dire le parti de la prudence, du développement pacifique, de la réorganisation intérieure. Le gouvernement Théotokis, au pouvoir de 1906 à 1909, avait inauguré l'ère des réformes.

Le grand ministère de 1910-1915 ne doit pas rendre l'Histoire injuste pour les honorables efforts de M. Théotokis, qui prépara le relèvement de la Grèce.

M. Rallis, par contre, politicien assez brouillon, n'a pour lui que sa fougueuse éloquence. Son parti, dit parti national, a toujours fait valoir les revendications extrêmes de l'hellénisme, même à l'époque de faiblesse où ce programme intransigeant constituait une utopie dangereuse.

Entre les Rallistes et les Théotokistes de petits groupes s'agitaient autour d'hommes cultivés et bien intentionnés mais sans énergie et sans influence réelle : MM. Zaïmis, Mavromikhalis, Dragoumis.

Dans la lutte politique actuelle, il est remarquable qu'aucun des anciens partis n'appuie le ministère Gounaris. Celui-ci est dans toute l'acception du terme, un gouvernement anti-parlementaire. Il n'a jamais, en effet, osé se présenter devant la Chambre MM. Théotokis et Rallis sont candidats ; mais, s'ils n'ont pas fait alliance avec les Vénizélistes, leur action est parallèle à celle du parti libéral (ou Vénizéliste). M. Théokotis obtiendra sans doute quelques succès dans les Iles Ioniennes, et M. Rallis, l'enfant terrible du nationalisme, compte d'autant plus sur l'indulgence de ses électeurs que son programme est comme toujours, nettement belliqueux.

On nous a demandé plusieurs fois si, en Grèce, un gouvernement quelconque ne pouvait « faire les élections » comme cela se voit en Espagne et en Roumanie. Eh bien, non. La corruption électorale n'est pas absolument inconnue en Grèce, mais on n'y a jamais vu un ministère fausser systématiquement l'expression de la volonté nationale et se composer une majorité grâce à la pression des préfets.

Il s'en suit que M. Gounaris, ayant contre lui le parti vénizéliste et les anciens «partis historiques», joue une partie fort difficile et même, semble-t-il, désespérée. Le correspondant athénien du *Nieuwe Rotterdamsche Courant*, très au courant de la politique grecque, exprimait récemment l'opinion que même à Patras, son fief électoral, M. Gounaris pourrait très bien succomber devant son concurrent, lequel n'est autre que M. Vénizélos en personne.

Les élections grecques présentent un spectacle moins pittoresque qu'on ne pourrait le supposer. Les bureaux de vote sont établis dans les églises. Chaque candidat a son urne ; les électeurs défilent devant toutes, y jetant une boule noire ou blanche. Peu de meetings en plein air. Les candidats louent pour la durée de la campagne électorale un salon ou « centre » électoral ; le peuple y est admis par petits groupes de vingt ou trente personnes; l'orateur serre la main à tout le monde et harangue successivement ses visiteurs. Il reste parfois dix heures de suite sur la sellette, et se prête à tous les interrogatoires, même les plus familiers. Aux abords du local, des agents électoraux répètent en les simplifiant, les arguments de leur chef ; ce sont eux qui se chargent des manœuvres de la dernière heure et qui mettent en circulation les bruits sensationnels et calomnieux. Athènes doit être en ce moment un effarant foyer de fausses nouvelles.

Des monômes se forment, qui modulent sur des airs traînants de mélopées orientales le cri de guerre des partis. Ce sont de vieux symboles à peine compris aujourd'hui, pour les partis historiques. « Le galon » (*To Kordoni*) pour le parti ralliste ; l'*Olivier (Elia! Elia!)* pour les théotokistes. Vénizelos choisit l'ancre (Ankyra).

L'affichage électoral n'était guère connu naguère, à Athènes. Du moins on ne placardait point de programmes. La politique étant toute personnelle, on se bornait à exposer aux regards les portraits des candidats. L'homme d'ordre, aux sympathies européennes, s'arrêtait de préférence devant la silhouette distinguée de M. Théotokis ; les « patriotards » admiraient les moustaches de Pallicare du fougueux Delyannis.

LA SITUATION EN GALICIE

Il n'y a presque rien à ajouter à l'exposé de la situation militaire que nos lecteurs connaissent.

Les Austro-Allemands ont atteint la Wisznia (Starzawa) et le Dnjestr (Zurawno). Il ne nous est parvenu aucun communiqué russe du 7 juin.

Les communiqués de Vienne du 6 juin disent, que les combats continuent sur le Pruth.

[1] Les élections grecques ont lieu dans cinq jours, le 13 juin.

SUR MER

—o—

Copenhague, 5 juin. — D'informations qui parviennent du Caire, il résulte qu'un sous-marin allemand s'est montrée près de Port-Saïd.

—o—

Salonique, 6 juin. — Par suite de la crainte des sous-marins, peu de voyageurs sont arrivés avec les bateaux français et anglais. Ces voyageurs étaient munis de ceintures de sauvetage pendant toute la durée du voyage. Le vapeur *Caledonia* a été convoyé jusqu'à Athos par deux torpilleurs français.

—o—

Londres, 6 juin. — La « Gazette » mande que le gouvernement anglais a décidé le blocus de la côte d'Asie Mineure ; celui-ci a commencé le 2 juin dernier. La zone bloquée s'étend depuis 37° 35' jusqu'à 40° 5' de latitude nord et comprend l'entrée des Dardanelles. Il a été accordé aux navires neutres, un délai de 72 heures, à partir du commencement du blocus, pour quitter la zone.

—o—

Londres, 6 juin. — L'agence Reuter mande que les bateaux *Enamay* et *Strathbarn* ont été torpillés les 3 et 4 juin dans la mer du Nord ; les équipages ont été sauvés.

—o—

Près des îles Orkney, trois nouveaux vapeur ont été torpillés hier ; leur équipage a également été sauvé. Enfin, d'après une autre information, deux chalutiers et un vapeur ont été torpillés, les premiers près de Lowes et le dernier près des îles Orkney.

—o—

Genève, 6 juin. — Une communication télégraphique de l'agence Reuter mande que trois embarcations anglaises au cabotage ont sombré à 20 milles à l'est de Harwich. On ne sait pas encore si elles ont été torpillées par un sous-marin allemand.

SEMAINE HORTICOLE

—o—

Pour la destruction des senés, sauves, ravenelles, moutarde sauvage dans les avoines, nous préconisons l'emploi de la kaïnite très finement moulue. Ce produit employé comme nous allons le dire donne toute satisfaction.

On emploie la kaïnite de fine mouture à la dose de 600 à 1000 kgs selon que les senés sont plus ou moins abondants. Le meilleur moment de la journée pour l'épandre est le matin lorsque les feuilles sont encore mouillées de rosée par un temps calme et sec. On sème la kaïnite à la volée ; s'il se trouve, de place en place, des tâches où les plantes parasites sont plus nombreuses qu'ailleurs, on force un peu la dose moyenne.

L'efficacité d'une application de kaïnite finement moulue dépend surtout du moment choisi. Si on la sème trop tôt, les senés sont encore peu développés, tous ne sont même pas levés, et quelques jours après l'opération on doit traiter de nouveau.

Au contraire, sème-t-on la kaïnite trop tard, les plantes sont déjà fort développées, les premières rosettes des feuilles seules sont atteintes et retiennent la kaïnite. Ces senés se ramifient et continuent à se développer. Le meilleur moment pour le traitement correspond à l'apparition de la troisième roseitte de feuilles. Quelques heures seulement après l'emploi de la kaïnite, on peut voir déjà les senés noircir et se dessécher. Les céréales ainsi traitées ne souffrent nullement ; les grains de kaïnite s'attachent aux feuilles ouvertes et poilues des senés et les détruisent ; ils glissent au contraire le long des feuilles des céréales sans les endommager. Mais, nous le répétons, la kaïnite doit être très finement moulue, garantie à 80 p.c. de finesse au tamis de 1/2 millimètre et de 50 p.c. de finesse au tamis de 1/4 de millimètre.

Peut-on détruire les senés dans d'autres récoltes que les blés et les avoines ? On a employé la kainite sur des lins que les senés avaient envahis et on a obtenu un bon résultat sans aucun mal pour le lin.

La valeur fertilisante bien connue (12. 4 p.c. potasse) de la kaïnite donne à son emploi pour destruction des senés une grande supériorité sur les autres procédés.

Indépendamment de la destruction des senés, kaïnite est l'engrais potassique d'application courante dans la culture de l'avoine.

—o—

CACAO DE BEUKELAER

Chronique locale et régionale

—o—

LIEGE

Au service de ravitaillement

Bien des personnes se plaignent de ne pouvoir obtenir dans les bureaux de ravitaillement le pain du boulanger auquel elles étaient habituées avant la guerre. Elles sont forcées de prendre le pain qu'on veut bien leur donner et... bien des estomacs en souffrent.

Nous ne devons pas nous montrer difficiles par le temps qui court, mais il semble possible de donner satisfaction au public.

Ainsi, il n'y aurait pas un très grand surcroît de travail pour les préposés à remettre à chaque client le pain du boulanger que le client préfère ; ceci jusqu'à épuisement de la fournée. A ceux qui ne manifestent pas de préférence, on remettrait selon le système actuel au petit bonheur. Il en serait de même pour les retardataires, les clients qui se présentent à la dernière heure.

Si au bout de quelques jours, il était établi que tel ou tel boulanger a décidément «l'oreille du public», il ne resterait plus qu'à lui confier un plus grand nombre de sacs de vraie farine ou à... mécontenter une partie du public.

Espérons quo'n préférera la première solution !

* * *

Autre chose : la monnaie divisionnaire, le nickel surtout, se fait de plus en plus rare : le public perd souvent un temps précieux à attendre qu'on puisse lui rendre la monnaie.

N'y a-t-il donc rien à faire à cet égard ? Nous y reviendrons.

Colombophilie

Les amateurs désireux de s'approvisionner en féveroles sont priés de se trouver au local de la Chambre d'Arbitrage mercredi 9 juin, à 7 heures (belge).

CHOCOLAT DE BEUKELAER

Beau dimanche !

Par cette belle journée ensoleillée, la plupart des citadins de Liége avaient pris les chemins du dehors.

De nombreuses familles allèrent goûter l'air pur sous les frais ombrages des bois d'Angleur et de Kinkempois, de Tilff et autres.

Quelques petits commencements d'incendie ont été constatés par ci par là dans les sapinières, provoqués sans doute par quelques fumeurs imprudents.

Le soir, la ville avait repris son animation et les cafés regorgeaient comme à l'ordinaire.

Barème de Secours aux chômeurs

Sous notre rubrique «*La Croix Rouge*», nous avons publié hier un nouveau Barème pour le calcul des secours aux chômeurs, et suivi d'une quantité d'exemples d'application.

Il importe infiniment que nos lecteurs — et les chômeurs en particulier — soient prévenus que ce barème concerne la commune de SERAING seulement, d'où il nous était adressé.

En effet, à chaque ville ou commune est laissée l'initiative de cette répartition des fonds de chômage qui doit se faire suivant les règles générales établies, et en tenant compte des nécessités des populations à secourir.

Mise au point

Dans notre numéro du 4 juin, un entrefilet de la Chronique locale intitulé « *Respectez la police* », a fait mention d'un nommé Gaston D...

Nous n'avions mis que les initiales.

M. Gaston Debrug nous demande de faire savoir au public qu'il n'a rien de commun avec la personne visée, si ce n'est les initiales.

Dont acte !

Vélo volé

Lundi vers midi, un jeune homme, M. J., avait un instant abandonné son vélo contre la porte d'entrée de la maison W..., rue de la Cathédrale, pour se rendre à l'intérieur.

A sa sortie, il constata la disparition de sa bicyclette. Un audacieux filou l'avait enfourchée et s'était sauvé si rapidement que personne ne s'en était aperçu. La machine a une valeur de 125 francs.

Le préjudicié n'a pu que porter plainte à la police, qui recherche le coupable.

Toujours les jeux

La police de la 6e division a encore verbalisé à charge de 8 individus, lesquels, en deux groupes, se livraient sur la voie publique aux jeux de hasard.

Chose curieuse, ce sont le plus souvent des indigents, dont le nom se trouve sur les listes des Comités de charité et de secours.

SERAING

LA JOURNÉE ESPAGNOLE. — De nombreuses gentilles demoiselles et jeunes gens ont sillonné ce dimanche les rues de Seraing avec les petits drapeaux espagnols, vendus au profit des prisonniers belges en Allemagne.

La recette aura, certes, été fructueuse. Pas une personne n'était rencontrée sans le petit coquet drapeau.

En somme, bonne journée pour nos malheureux prisonniers.

A PROPOS DE MONNAIE. — Un bonhomme présente, dimanche après-midi, un billet de deux marks sur le tram Liége-Seraing, à Seraing. De suite une discussion s'engage :

— Vous n'avez pas de monnaie ?

— Non !

— Alors il faudra descendre.

— I n'mi plait nin. Vos n'estez qu'in' acaparcûr di mannoïe.

La discussion est terminée ; les relations sont rompues et de suite les hostilités commencent.

Empoignade, expulsion de la voiture par le percepteur aidé du conducteur, avec menace de coups de marteau si le récalcitrant se représente.

Des scènes semblables se reproduiront tous les jours si on ne met pas un frein au honteux trafic des peu scrupuleux marchands de nickel.

Dernière Heure

FRANCE

Communiqués officiels Français du 7 juin.

Dans le secteur au Nord d'ARRAS, la lutte s'est poursuivie toute la journée du 6 avec une extrême activité et à l'avantage des anglais.

Les Français ont prononcé plusieurs attaques heureuses des deux côtés de la route AIX-NOULETTE-SOUCHEZ et gagné du terrain dans les bois à l'Est de cette route et au Sud dans la région du FOND DE BUVAL.

A NEUVILLE ST VAAST, les progrès des Français ont continué à l'intérieur du village ; partie nord, les Français ont conquis plusieurs maisons, ils ont en même temps resserré l'investissement du réduit ennemi dans l'îlôt nord-ouest de la localité et occupé le boyau qui y conduit.

Les Français ont conquis plusieurs tranchées au centre et au sud du LABYRINTHE et progressé de cent mètres.

La lutte se poursuit dans ce gros ouvrage dont les Français tiennent maintenant les deux tiers.

Dans le secteur au nord d'ARRAS, la nuit du 6 au 7 a été marquée par un combat d'artillerie d'une extrême intensité, notamment dans la région de LORETTE, d'ABLAIN, CABARET ROUGE, près SOUCHEZ, du LABYRINTHE et d'ECURIE.

Les Allemands ont, dans ce même secteur prononcé deux contre-attaques qui ont complètement échoué, l'une sur la sucrerie de SOUCHEZ, qui a été arrêtée par l'artillerie française, l'autre dans la partie nord du LABYRINTHE, qui a été repoussée par l'infanterie.

Les Français ont de leur côté, réalisé des progrès nouveaux ; ils ont, en particulier, gagné du terrain à un kilomètre, est de la chapelle de LORETTE, et conquis dans le LABYRINTHE une centaine de mètres dans la partie centrale de l'ouvrage.

Le 7 à 5 heures du matin, les Français ont attaqué près d'HEBUTERNE les positions de l'ennemi dans les environs de la ferme TOUTVENT ; ils ont enlevé sur un front de 1200 mètres, deux lignes successives de tranchées.

Au nord de l'AISNE, à l'est de TRACY LE MONT, sur les hauteurs voisines de MOULIN-SOUS-TOUVENT, les Français ont prononcé une attaque qui a réalisé des gains sérieux.

Après un bombardement très efficace, les Français ont, sur un front d'un kilomètre, enlevé d'un seul bond, deux lignes successives de tranchées et plusieurs ouvrages allemands. Trois contre-attaques violentes ont été repoussées par les troupes françaises.

Les contre-attaques allemandes ont été poursuivies dans la nuit du 6 au 7.

Les Français ont, dans ces combats très chauds, maintenu leurs gains, et conservé, sur ce front de un kilomètre environ, les deux lignes de tranchées enlevées dans la journée du six.

En CHAMPAGNE, près de BEAUSEJOUR, les Français on progressé à la mine.

La tentative de bombardement de VERDUN, signalée le cinq ne s'est plus renouvelée.

Sur les HAUTS DE MEUSE et dans les VOSGES combats d'artillerie.

EN HESBAYE

De notre correspondant :

Villers-l'Evêque, le 6 juin 1915.

LES FUTURES RÉCOLTES. — L'un dernier à cette époque, les cultivateurs contemplaient d'un regard satisfaisant leurs riches campagnes. Ils prévoyaient un rendement considérable dont, malheureusement, ils ont peu profité. Il n'en sera pas de même cette année.

Si les gelées d'avril n'ont pas détruit en partie les récoltes, un facteur de tout premier ordre — les engrais chimiques — dont l'emploi est devenu indispensable à la culture, a fait complètement défaut. Ce manque d'engrais compromettra singulièrement la récolte, car on peut dire que ceux-ci sont à l'agriculture ce que la houille est à l'industrie.

Voyez les champs de blé, ils ont une valeur terne ; ils sont maigre, il leur manque de la vie.

La quantité d'engrais consommée en agriculture est très considérable. J'ai sous les yeux quelques renseignements extraits du recensement agricole d'une grosse commune de Hesbaye pour l'année 1912. Il a été cultivé : froment, 104 hectares ; seigle, 60 h. ; orge, 12 h. ; avoine, 164 h. ; betteraves à sucre, 140 h. ; betteraves fourragères, 13 h. ; pommes de terre, 37 h. ; trèfle, 61 h. ; luzerne, 5 h. ; vergers et prairies, 151 h. ; soit un total de 737 hect.

Il a été employé pour ces cultures, notamment : nitrate de soude, 15.950 k. ; sulfate d'ammoniaque, 10.850 k. ; déchets de laine, 20.000 k. ; phosphate de scories, 33.500 k. ; kaïnite, 45.000 k. ; engrais composés, 237.400 k.

Ces chiffres sont édifiants et expliquent à eux seuls pourquoi les récoltes de 1915 ne seront pas aussi productives que celles des années précédentes.

Les fermiers ne perdront pas seulement un surplus de production, mais encore, s'ils veulent rendre à leurs terres la fertilité nécessaire pour l'an prochain, ils devront doubler à peu près la quantité d'engrais chimiques qu'ils employaient autrefois, ce qui représentera pour eux une dépense assez élevée.

JOHANNE.

Feuilleton de *L'Echo de Liége* No 9

LE MARIAGE DE CHIFFON

par GYP

—o—

— Ça m'est égal !... mais, si je reste, je parlerai à M. d'Aubières comme je le dois, je lui dirai que je suis formellement décidée à ne l'épouser jamais...

— Vous êtes folle !..

— Il y a si longtemps que vous me le dites !...

— Le voilà !... cria tout à coup la marquise en faisant, d'un grand geste, signe d'écouter la sonnette de la grille.

— Ah !... tant mieux !... soupira Chiffon, j'ai rudement envie de ne plus avoir ce poids-là, moi !...

Elle alla au-devant du colonel qui entrait, et lui dit, sans aucun embarras :

— Monsieur d'Aubières, je voudrais vous parler ?... voulez-vous venir avec moi dans le jardin, comme hier soir...

Et, descendant le perron toute souriante, elle ajouta :

— ...Mais sans m'embrasser...

Il la suivit docilement, très ému, clairvoyant malgré son amour, et devinant ce qu'elle allait lui dire. Avant qu'elle eût parlé, il questionna, d'une pauvre voix touchante :

— C'est pour me dire que vous ne voulez pas, n'est-ce pas ...

— Oui... balbutia Chiffon, très peinée de ce gros chagrin qu'elle causait, j'ai beaucoup pensé depuis hier soir... et j'ai compris que je ne peux pas vous épouser... je vous aime bien, allez, pourtant !... je vous aime de tout mon cœur... et je suis désolée de vous dire ces choses... mais il vaut mieux les dire avant qu'après, s'pas ?

Il ne répondit rien, Elle ne le voyait pas dans la nuit, mais elle le devinait si malheureux qu'elle en fut tout attristée.

— Je vous en prie... supplia-t-elle, en posant doucement sa main sur le bras de M. d'Aubières... ne vous faites pas tant de chagrin ?... je n'en vaux pas la peine, d'abord !... je suis colère, ignorante, mal élevée... « tous les vices des Avesnes » ! comme dit ma mère... et puis, je serais incapable d'être une femme de colonel, moi !... ni d'être mondaine d'aucune façon... je ne saurais jamais ni causer... ni recevoir... ni faire bonne figure aux gens qui me déplaisent... ni persuader aux imbéciles que je leur trouve de l'esprit... je n'ai rien d'une femme... je suis un sauvage.. fait pour vivre seulement avec des fleurs et des animaux.

Tout à coup, inquiète, changeant de ton, elle s'écria :

— A propos d'animaux.... où est Gribouille ?... je ne l'ai pas vu depuis le déjeuner.. si on me l'avait perdu ?...

Et elle partit, courant à travers la grande pelouse, dans la direction des écuries. Au bout d'un instant, elle revint courant toujours, et suivie de Gribouille qui lui sautait aux épaules.

— Pardon, fit-elle tout essoufflée, pardon de vous avoir laissé comme ça !... c'est que j'ai eu si grand peur pour Gribouille !... c'est égal !... je n'aurais pas dû, au milieu d'une conversation sérieuse... Ben, voyez-vous.... c'est tout moi, ça !..

Comme le duc ne répondait pas, elle demanda, fouillant du regard l'obscurité

— Est-ce que vous n'êtes plus là ?..

— Si... balbutia-t-il, d'une voix enrouée, si... je suis toujours là...

Il s'était assis près de l'allée sur une sorte de tertre. Chiffon s'approcha de lui, comprenant qu'il pleurait.

— Comment !...dit-elle violemment émue, comment !... vous pleurez ?

La pensée que cet homme qui lui apparaissait comme un géant... presque vieux, pouvait pleurer, ne lui était jamais venue. Stupéfaite et bouleversée, elle s'assit près de lui.

— Mon Dieu !... fit-elle, prête à pleurer aussi, mon Dieu !... mon Dieu !...

Elle ne trouvait pas autre chose à dire. Elle perdait la tête. Elle se croyait horriblement mauvaise et stupide, de tourmenter cet être si bon, qui sanglotait doucement à côté d'elle.

L'idée que quelqu'un pouvait souffrir pour elle ou à cause d'elle était odieuse à Coryse. Elle préférait mille fois souffrir elle-même. Et, tout de suite, elle se dit :

« Ma foi, tant pis !... je vais lui avouer ce qui se passe dans ma tête.. et puis après... s'il veut tout de même, eh bien, je l'épouserai... »

— Ecoutez-moi... dit-elle, de sa voix un peu sonore, qui remuait profondément le duc, écoutez-moi bien... et comprenez-moi... si vous le pouvez toutefois... car je ferai de mon mieux, mais ça ne sera peut-être pas très clair... c'est que c'est très difficile à dire, tout ça !... et si nous étions au soleil au lieu d'être dans le noir, si je voyais votre tête et si vous voyiez la mienne... je n'oserais, jamais, jamais !.... mais d'abord, je vous en prie... ne pleurez pas comme ça... ça m'est horrible !..

Et, comme sans rien dire il continuait à pleurer, d'un mouvement brusque, elle s'agenouilla devant lui :

— Je vous en prie ?...

Elle passa ses bras autour du cou de M. d'Aubières, et, embrassant affectueusement la pauvre joue mouillée, elle répéta, d'une voix infiniment suppliante :

— Je vous en prie ?... puisque je vous dis que je ferai tout ce que vous voudrez..... tout...

Oublieuse de la veille, elle se pelotonnait contre lui, candide et tendre. Il la repoussa presque durement :

— Non... non... éloignez-vous !

D'abord étonnée, Chiffon se releva, en murmurant tristement :

— Ah ! oui,,, je vois... vous faites comme moi hier...

Et, timidement, elle se rassit sans rien dire à côté du duc. Il reprit, encore tout tremblant :

— Non... ne croyez pas cela, ma chère petite Coryse... c'est que... vous ne pouvez pas comprendre... je suis nerveux... malheureux... je ne sais plus ce que je fais, ni ce que je dis... j'avais fait un si joli rêve... et je retombe de si haut...

Elle demanda inquiète :

— Si vous avez fait ce que vous appelez un si joli rêve... ce n'est pas ma faute, au moins ?... je veux dire que ce n'est pas moi qui vous ai laissé croire que j'avais envie de vous épouser ?...que je n'ai pas cherché à me faire aimer de vous autrement que comme un bon gosse... s'pas ?....

— Non, certes !...

— A la bonne heure !... c'est que si j'avais fait ça... sans m'en douter, bien entendu... j'en serais au désespoir... c'est vrai... je trouve que faire aux gens des mines, et des yeux, et tout ça... pour leur persuader qu'ils plaisent... ou qu'on désire leur plaire.... alors qu'on ne se soucie pas du tout d'eux.... c'est abominable... oui, abominable !...

Et, après un silence, elle ajouta :

— C'est ce que je vois faire tout le temps autour de moi... et c'est ce que je ne ferai jamais...

— Vous disiez tout à l'heure, demanda le duc, qui se remettait peu à peu, que vous alliez m'expliquer pourquoi vous ne voulez pas être ma femme ?...

— Oui... et ça m'intimide de vous expliquer ça !... je ne sais de la vie que ce que j'en peux deviner, et ce n'est pas grand'chose... mais enfin j'entends les conversations... on chuchote... on rapproche certains noms... et, quand il y a des bals à la maison, je vois bien des petits flirts... bien des petites incorrections... je ne parle pas des jeunes filles... les jeunes filles, elles, peuvent faire tout ce qu'elles veulent, ça n'a aucun inconvénient, s'pas, puisqu'elles ne sont pas mariées ?... non... je veux dire de ces dames... il y en a qui trompent leurs maris... et... tromper son mari, je ne sais pas au juste où ça commence ni où ça finit, mais je trouve que c'est très mal...

— Sans doute, c'est mal !...

— Eh bien, voilà !... c'est que je suis sûre que, si je vous épousais... je vous tromperais...

— Mais... balbutia M. d'Aubières, interloqué pourquoi êtes-vous sûre de ça ?...

— Sûre... enfin autant qu'on peut l'être de ces choses-là !... voyez-vous, jusqu'à présent, je n'ai jamais rencontré personne de qui je me sois dit : « Celui-là, je l'épouserais bien !...»

— Eh bien ?...

— Eh bien, si, après que nous serons mariés, j'allais me dire, un jour, en voyant passer un monsieur quelconque : « Tiens, je l'aurais bien épousé celui-là !... s'pensez donc !... quel coup !... ça serait désastreux !...

Malgré son chagrin, le duc eut envie de rire : mais il répondit gravement :

— Ce que vous dites là est arrivé à beaucoup de femmes...

— Et alors ?...

— Alors, au lieu de laisser aller leur pensée vers le nouveau venu, elles se sont appuyées sur leur mari... et si c'était un bon mari, ce que je serai...

— Ça, j'en suis sûre !... dit Chiffon avec conviction, mais croyez-vous que ça suffit d'être un bon mari, si on n'a pas une bonne femme ?...

— Et pourquoi ne seriez-vous pas une bonne petite femme... honnête et brave ?...

— Je serais ça... si je ne rencontrais pas...

— Quoi ?...

— Le monsieur que je ne rencontrerai peut-être jamais... mais qui n'est à coup sûr pas vous...

Et, comme M. d'Aubières faisait un mouvement, elle ajouta vivement :

— Oui... je vous aime beaucoup, beaucoup !... je vous l'ai déjà dit... mais je crois que je ne vous aime pas du tout, mais du tout, comme il faut aimer son mari... et je suis certaine que le jour où je rencontrerai celui que j'aimerais comme ça... je me laisserais aller !... oh !... mais là, en plein !... vous voyez !... c'est sans gêne d'oser vous dire ça !... mais ça serait encore bien plus sans gêne de vous épouser sans vous le dire... Si, après que vous savez ce qui m'empêche de dire oui, vous voulez de moi tout de même... au moins, vous aurez été prévenu... vous ne pourrez rien me reprocher... quand je dis « rien me reprocher », c'est une manière de parler... parce que... au fond... je me rends bien compte que ça ne pourra pas vous faire plaisir... mais enfin, je n'aurai pas été sournoise, ni dissimulée... comprenez-vous ?...

— Je comprends, dit doucement M. d'Aubières, que vous seriez très malheureuse avec moi et que je serais horriblement malheureux de vous voir malheureuse... il me faut renoncer à ce qui était, de-

CAUSERIE DU JOUR

—o—

EN JUSTICE

Entre Propriétaire et Locataire

—o—

La scène se passe au prétoire de la justice de paix du trente-sixième canton.

Le juge. — Huissier, appelez l'affaire suivante.

L'huissier. — Jean Pierre Lecouvreur contre Mathieu Legros... Lecouvreur... Legros...

Lecouvreur. — Présent.

Legros. — Me voici.

Le juge. — Approchez Monsieur Legros, vous êtes demandeur, vous avez la parole.

Legros. — Eh bien, voilà, Monsieur le Juge. En 1907, M. Lecouvreur, mon propriétaire, m'a donné à bail, pour un terme de neuf ans, un immeuble, en l'espèce une maison de commerce, sise à Liége, rue de la Fortune, 224, au prix annuel de 600 francs. J'y tiens une épicerie. Les affaires y sont assez bonnes. Au mois d'août, lors du bombardement, un obus est tombé sur l'immeuble, enrommagea la toiture, démolit une partie du pignon et entra dans une place de l'étage qui fut fortement abimée par les éclats. Le second étage de l'immeuble fut presqu'entièrement démoli. J'en ai avisé immédiatement mon propriétaire qui a fait procéder à des réparations provisoires à l'aide de planches dont il barricada la façade. Mais ce provisoire ne peut perdurer. Il y a quelques semaines, j'ai demandé à Monsieur Lecouvreur de remettre définitivement l'immeuble en état. Il s'y est refusé, me déclarant que si je ne le voulais pas comme ça, je n'avais qu'à partir. Mais je ne l'entends pas ainsi. J'ai un bail, je veux qu'on le respecte. J'ai donc été forcé de citer mon propriétaire devant vous pour le faire condamner à effectuer les travaux de réparation. Voilà.

Le juge. — (à Legros). Et vous qu'avez-vous à dire ?

Legros. — Ce que vient de dire mon locataire est parfaitement exact. Si j'ai fait procéder à une réparation provisoire, c'est parce que j'ai bien voulu. J'ai consulté mon avocat. Il m'a déclaré que le locataire ne pouvait me contraindre à exécuter les travaux en question. Sans doute, j'ai donné ma maison à bail. Un cas fortuit a diminué pour partie, la jouissance du locataire dont je comprends parfaitement l'ennui. Puis-je en être rendu responsable ? Aucunement. Je ferai procéder aux réparations, non pas de suite, comme le désire mon locataire, mais plus tard, à un moment dont j'entends rester juge de l'opportunité. Si mon locataire n'est pas content, je l'autorise bien volontiers à quitter l'immeuble immédiatement...

Le juge. — (à Lecouvreur). Vous entendez ? Voulez-vous quitter l'immeuble ?

Lecouvreur. — Non, non, Monsieur le Juge. Je demande simplement à mon propriétaire de respecter le bail. Je désire qu'il remette l'immeuble en état.

Legros. — Je persiste dans ma façon de voir. J'ai même offert à mon locataire et je lui offre encore de réduire le loyer de 600 à 400 francs par an.

Le juge. — (à Lecouvreur). Acceptez-vous ?

Lecouvreur. — Jamais de la vie, je ne demande qu'à payer mon loyer, mais je désire avoir une maison convenable, comme elle l'était avant la guerre.

Le juge. — Je suis suffisamment éclairé. Les débats sont clos.

Jugement :

Attendu que le demandeur Lecouvreur a cité son propriétaire pour l'entendre condamner à remettre en état l'immeuble partiellement détruit selon les circonstances rapportées à la citation,

Qu'en aucun cas, même lorsqu'il y a faute du propriétaire, le locataire n'a d'action pour forcer à la reconstruction de l'immeuble que ce dernier soit entièrement ou partiellement détruit,

Que le locataire peu seulement exiger ou une diminution de loyer ou la résiliation du bail selon les circonstances à apprécier par le juge,

Par ces motifs, statuant contradictoirement, déclarons l'action du demandeur non fondée, l'en déboutons et le condamnons aux dépens.

Lecouvreur. — Eh bien, me voilà propre ! Le juge. — Si vous n'êtes pas satisfait, allez en appel. Huissier, une autre affaire.

Jean MARY.

Avis, Arrêtés, Règlements, etc.

COMMUNICATION DES AUTORITES

AVIS

Ont été fusillés aujourd'hui en vertu de l'arrêt du Conseil de guerre du 5 juin 1915 :

Louise Frenay née Derache, marchande de Liége ;

Jean Victor Bourseaux, marchand, de Liége ;

Jules Deschevalier, marchand de Liers ;

Pierre Pfeiffer, ouvrier, de Haut-Pré ;

Oscar Lelarge, employé de chemin de fer, de Statte (Huy) ;

Justin Lenders, installateur, de Liége ;

François Barthélemy, marchand, de Grivegnée ;

Charles Simon, dessinateur, de Namur, tous sujets belges, sauf Simon, sujet anglais.

Ils avaient pris une part active à une organisation qui transmettait à l'ennemi des renseignements sur les mouvements de nos troupes d'après le service militaire de nos chemins de fer.

Ils ont été condamnés à mort à raison d'espionnage.

Le Gouvernement.

Liége, le 7 juin 1915.

AVIS.

Le n. 196 de l'« Echo Belge » du 1er mai 1915, commente l'ordre donné par Monsieur le Gouverneur Général de dissoudre le Comité Directeur de la Croix Rouge de Belgique et de saisir son encaisse s'élevant à 200.000 francs. L'Administration allemande estime qu'il serait sous sa dignité de protester contre l'affirmation calomnieuse de ce journal prétendant que les fonds saisis seraient utilisés à d'autres œuvres qu'aux œuvres de bienfaisance se rapportant à la Croix-Rouge, mais elle juge nécessaire de faire observer que la dissolution du Comité Directeur est due non seulement à son refus de continuer à coopérer aux œuvres humanitaires mais surtout à de sérieux indices permettant de croire que les membres du Comité exerçaient une certaine action politique.

AVIS.

A partir du 1er juin, le service postal de Bruxelles, Verviers, Liége, avec y compris les localités environnantes, de même que Anvers, Hasselt et Welkenraedt sans y comprendre les localités avoisinantes est rétabli avec la Suisse.

Les conditions sont les mêmes que pour le service qui fonctionne déjà avec l'Allemagne, le Luxembourg, les Pays-Bas, l'Autriche-Hongrie, la Bosnie-Herzégovine et le Danemark.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

—o—

Tribunal Correctionnel

—o—

EXTORSION D'UN RENON

C'est un fait extraordinairement grave pour lequel comparaissent devant le tribunal Cha... Ferdinande-Marie veuve W... ménagère ; Gr... Eloy-Alexandre, houilleur, son amant et W... Marie, fille de la première, tous trois domiciliés à Seraing.

Ils sont prévenus d'avoir le 2 mars dernier : A. A l'aide de violences ou de menaces : extorqué la signature ou la remise d'un document, contenant ou opérant l'obligation, disposition ou décharge au préjudice de Meur... Clément.

B. Les deux premiers en outre volontairement porté des coups et fait des blessures au même.

Meur... Clément est propriétaire d'un grand nombre de maisons dont il va régulièrement toucher les locations.

Le jour des faits il se présente au domicile des prévenus qui habitent une de ses maisons, pour encaisser le loyer, mais comme Grand... était absent, on le prie de revenir plus tard.

Quelque temps après, se trouvant chez un autre locataire Muer... fut informé que Grand... était rentré et invité à s'y présenter.

Meur... y alla.

Un quart d'heure après quand Meur. quitta précipitamment la maison des prévenus, il était égratigné, avait les habillements en désordre et paraissait sous le coup d'une émotion extraordinaire.

Quand il fut un peu remis il raconta à la police, qu'à peine entré dans la maison des prévenus, ceux-ci fermèrent la porte à clef, puis la veuve Wans... lui annonça qu'il ne sortirait pas vivant de la maison s'il n'acceptait pas un accompte de 2,50 frs par mois. Comme je répondis que le Juge de Paix déciderait de cette demande, la veuve saisit une chaise qu'elle brandit au dessus de ma tête, Grand... m'empoigna et ensemble m'obligèrent de signer un renon pour le 1er avril.

A un moment donné j'ai voulu me sauver par derrière-mais la fille Wans.. ferma cette porte à clef m'empêchant de partir.

Les prévenus nient les faits et prétendent que le propriétaire a volontairement signé le renon.

Le tribunal décide qu'il n'y a lieu qu'à application d'une peine et condamne la veuve Wans.. et Grand... à 4 mois de prison. La fille Wans... s'en tire avec 3 mois, cette dernière a un sursis de 3 ans.

UNE VOLEUSE

Mi... Florence, ménagère à Ougrée, vole des objets de peu de valeur, mais se fait condamner assez dûrement. Elle a dérobé le 16 janvier dernier deux paquets de chocolat chez Van A..., à Ougrée ; puis le 15 mars des coupons d'étoffes aux magasins Vaxelaire-Claes et l'Innovation.

Elle écope avec 3 peines de 1 mois de prison et 26 francs d'amende.

A HOLLOGNE-AUX-PIERRES

Parce que l'agent de police Piron, ne voulait pas laisser passer avant son tour, au ravitaillement, la femme Lom... Marie-Eléonore, elle le menaça de lui flanquer sa cruche à la gu...

Dont coût 26 francs d'amende pour outrages.

SERVANTE INFIDELE

Hons... Marie-Florentine, était au service de M. Mor... négociant à Liége, depuis six ans.

Elle est l'ainée d'une famille de 10 enfants. Ses parents dans la misère ont eu leur maison, avec contenu, brûlée, et le frère est à la guerre..

A la fin de l'année 1914, cette fille qui avait toujours bien fait son service, laissa beaucoup à désirer, c'est pourquoi elle fut congédiée.

Avant son départ, en janvier 1915, comme son patron trouvait parfois des meubles ouverts, il fit une visite dans sa chambre et trouva, à sa grande stupéfaction, dans le lit, entre les matelats une bague en or, un fume-cigare, une clef de la maison, des boîtes à jeux, un petit miroir, plus 261 francs.

Elle prétendit avoir trouvé la bague au grenier en nettoyant, le fume-cigare également, mais avait l'intention de les remettre avant de partir. Les autres bibelots provenaient d'un lavabo qu'elle avait nettoyé, disait-elle, quant à l'argent c'était ses économies.

Me Jamoulle présente une bonne défense pour cette paysanne qui ne paraît pas avoir la moindre idée de la gravité du fait commis.

Le tribunal déclare le vol établi pour les différents objets, hors mis l'argent, et la condamne à 50 francs d'amende avec sursis. Les 261 francs seront restitués à la prévenue.

CHRONIQUE SPORTIVE

—o—

FOOT-BALL

—o—

Les résultats des matches DE DIMANCHE

—o—

CHAMPIONNAT LIEGEOIS.

pour les Clubs non affiliés à l'U.. B.

COUPE DUPONT.

Résultats des matches du 6 juin.

(1re division)

E. Herstalienne 2. — Racing C.L. 4.
Bressoux F.C. 11 — Vottem F.C. 0.
Coronmeuse F.C. 0 — Grivegnée F.C. 1.
V. Montagne 0 — Prayon F.C. 5.
U.S. Herstal 1 — Liers F.C. 1.

Classement des équipes :

	J	G	P	N	D	P	P
Prayon F.C	2	2	0	0	10	0	4
Racing C.L.	2	2	0	0	10	2	4
Grivegnée F.C.	2	1	0	1	1	0	3
Bressoux F.C.	2	1	1	0	11	5	2
Chênée F.C.	1	1	0	0	3	1	2
Liers F.C.	1	0	0	1	1	1	1
U.S. Herstalienne	1	0	0	1	1	1	1
Vottem F.C.	2	0	1	1	0	11	1
Coronmeuse F.C.	1	0	1	0	0	1	0
E. Herstalienne	2	0	2	0	2	7	0
V. Montagne	2	0	2	0	1	11	0

A MICHEROUX

le club local a défait le Wandre F.C. par 7 goals à 3.

Au début, Micheroux marquait deux goals coup sur coup. Toutefois, la réponse ne se faisait pas longtemps attendre, car Wandre rééditait le même exploit cinq minutes plus tard.

Au repos, les équipes comptaient chacune 2 goals à leur actif.

Durant le 2e time, Wandre bénéficiait d'un penalty, qu'il transformait au grand désappointement des supporters locaux.

Sur la fin, Micheroux prenait nettement l'offensive, et profitant d'un moment de laisser-aller de ses adversaires, portait son avance à 7 goals.

Le résultat 7 goals à 3 en faveur des visités est peut-être un peu forcé car Wandre était de taille à prétendre à un score plus honorable.

Toute l'équipe de Micheroux a joué comme un seul homme ; à Wandre, Robert, le keeper et les backs se sont distingués.

2e division

V. Montagne 0. — Alliance F.C. 5.
Skill C.L. 5. — Ans F.C. 2.
Amicale F.C. 0 — Etoile Sportive 5:
U.S. Vottem 2. — U.S. Herstal 0.
Vottem F.C. 0. — Racing C.L. 3.

Classement des équipes :

	J	G	P	N	D	P	P
Racing C.L.	2	2	0	0	7	0	4
Skill C.L.	2	2	0	0	9	3	4
Etoile Sportive	2	2	0	0	7	1	4
U.S. Vottem	2	2	0	0	4	1	4
Alliance F.C.	2	1	1	0	6	4	2
U.S. Herstal	2	0	1	1	0	2	1
Amicale F.C.	2	0	1	1	0	5	1
Ans F.C.	2	0	2	0	3	7	0
Vottem F.C.	2	0	2	0	1	5	0
V. Montagne	2	0	2	0	0	9	0

—o—

Comme nous le disions dans notre numéro d'hier, nous avons constaté, même en dépit des circonstances actuelles, que les fervents du ballon rond ne chôment pas à Liége. Partout, où s'est déroulé un match, partout les organisateurs ont eu la satisfaction de faire ample connaissance avec dame « recette » qui s'en viendra grossir le budget des œuvres de bienfaisance de toutes sortes.

Quant aux rencontres, elles-mêmes, elles ont été généralement intéressantes. Les résultats d'ailleurs, indiquent que la victoire a été chaudement disputée.

* * *

A TILLEUR, c'était journée de gala. Pas moins de trois matches figuraient au programme de la journée.

La matinée était consacrée à une rencontre entre les équipes secondes du Bois-d'Avroy et Seraing F. C.. La chance favorisa Bois d'Avroy, qui s'assura le meilleur par 1 goal à 0.

L'après-midi, Fléron matchait le Jemeppe F.C. Après une partie, plus disputée que ne l'indique le résultat, Jemeppe l'emportait par 5 goals à 0, non sans avoir été lui-même mis en mauvaise position par ses adversaires. Ceux-ci, après leur premier goal, ralentirent considérablement l'allure et finalement se laissèrent aller à un découragement coupable dans le dernier quart d'heure.

* * *

Le second match, comptant pour la *Coupe provinciale* amenait en présence le Tilleur F.C. et le Seraing F.C. Tilleur alignait : g) Demet ; b) Kirckove, Nyssens ; h.b.) Noirland, Hebertzen, Becholz ; f) Lacomte, Ponthier, R. Bourdouxhe, Fontaine et Godin ; tandis que Seraing faisait appel au team suivant : g) Warbomont ; b) Davin, Frankignoulle ; h.b.) D. Davin, Ringlet, Doyen ; f) Fréson, Dethioux, Ramoiseau, Maréchal et Gobin.

Les deux équipes étaient donc de force sensiblement égale, et l'on devait s'attendre à une lutte acharnée de part et d'autre. Ce fut en effet ce qui se produisit. Les deux adversaires y allèrent de tout cœur, chacun connut, à tour de rôle, les beaux et les mauvais moments et quand retentit le coup de sifflet final, Seraing avait l'avantage par un goal à 0.

Décrire par le menu toutes les péripéties de ce match serait fastidieux, attendu que lorsque Seraing eut marqué le goal qui lui donna du reste la victoire, il s'adapta alors au jeu de coupe et Tilleur en fut pour ses frais.

L'unique but de la partie fut réussi par Ramoiseau, lequel sut tirer parti, d'une petite erreur de Demet qui dégagea trop faiblement sur un shot de Fréson.

Notons encore, que dans les premières minutes du second time, Ramoiseau durement touché, ne fut plus que d'une utilité très relative pour ses coéquipiers, à partir de ce moment.

D'autre part, nous ne prétendrons pas que la victoire est revenue au meilleur, car les deux clubs en présence se valaient. Tilleur eut même une légère supériorité, mais Seraing, dont on connait la fougue et le courage parvint à surmonter toutes les difficultés qui se présentaient.

Signalons, parmi les joueurs qui se sont distingués, Ditzler, Ramoiseau, Fréson et Ringlet à Seraing ; Ponthière, Lacomte, Kirckove et Hebertzen à Tilleur.

En réalité, ne craignons pas de le redire, le match fut passionnant d'intérêt. Au surplus, les quelques cinq mille spectateurs qui entouraient les barrières du ground du Bois d'Avroy, vécurent toutes les émotions que peut procurer une manifestation sportive de ce genre.

* * *

A BRESSOUX, l'Union Sport. Liégeoise confirme ses précédents succès en forçant le F.C. de Bressoux à baisser pavillon par 2 goals à 0.

Au repos, le score était toujours vierge. L'Union tenta de percer la défense adverse mais en vain. Les backs brisèrent les attaques les mieux amenées.

A la reprise, les « Jaune et Noir » visiblement fatigués se replièrent trop en défense et les Unionistes en profitèrent pour ouvrir le score par l'intermédiaire de Vanhaelen, sénior, puis ajouter un 2e goal à leur actif sur un bel essai de Brams.

Parmi les meilleurs, citons : Lamy, Brams, Vanhaelen, sénior et Wathelet à l'Union ; Pierre Bauwens, Thonon et Eugène Dechesnes se signalèrent à Bressoux.

Ce match figurant au calendrier de la Coupe provinciale, était précédé de deux autres qui donnèrent les résultats ci-après :

Bressoux F.C. II, 1. — Ste Marie F.C. 0.
Bressoux F.C. III 11. — Vottem F.C. 0.

* * *

A CHENEE, Kinkempois F.C. et Chênée F. C. ont joué pour la coupe Sélerin. Les visiteurs l'ont emporté de justesse par 2 goals à 1.

* * *

A PRAYON, Vieille-Montagne F.C. ne se présentant pas, le club local bénéficie du forfait, soit 5 à 0.

* * *

A VOTTEM, le Racing Club Liégeois bat Herstal F.C. II par 4 goals à 1.

A ANGLEUR

Dimanche dernier, s'est joué à Angleur AU PROFIT DES PRISONNIERS BELGES en Allemagne, un grand match comptant pour la « COUPE SELERIN » entre le C. S. de Chênée et Kinkempois F. B. C. (respectivement 1o et 2e du classement). Environ 2,000 personnes assistaient à ce match.

Le match s'est disputé avec acharnement, les deux équipes voulant absolument enlever les 2 points. Au premier times les équipes étaient à égalité (1—1) le premier goal marqué par Marée, pour Kinkempois et par Strivay pour Chênée. Au second time, l'attaque de Kinkempois qui combine à merveille, presse de plus en plus la défense de Chênée et marque encore 2 goals par l'entremise d'Emile Coulon.

L'équipe de Chênée a certainement joué son meilleur match de la Coupe Sélerin. Tous les joueurs se sont défendus vaillamment. Quant à l'équipe de Kinkempois tous les joueurs sont à féliciter pour le jeu brillant qu'ils ont fourni.

Avant ce match s'est joué un match revanche entre les Vétérans (Supporters de Kinkempois-Angleur) de la rue Ferdinand Desoer et de la rue de Tilff. Après un match acharné, la rue Ferdinand Desoer a battu la rue de Tilff de 4 à 1. Tous ces braves vétérans qui, disons-le en passant ne jouent pas pour leur plaisir, mais bien pour l'œuvre des Prisonniers en Allemagne, ont été très courageux et n'ont pas été trop incommodés par la chaleur. Nous leur adressons toutes nos félicitations et nos remerciements. L'équipe de vétérans de Kinkempois ayant demandé match au vainqueur, il se jouera dimanche 20 juin, sur le terrain d'Angleur, (toujours pour une œuvre de la commune).

—o—

A propos d'Ans F.C.

Dimanche dernier, au pré Wigy, Herstal F.C. disputa chaudement sa place au championnat provincial de seconde division avec Ans F. C.

Les fervents du ballon rond s'étaient rendus nombreux au terrain.

Le premier coup de sifflet est donné, l'arbitre remplit le mieux possible sa tâche ; Ans joue contre le vent, avantage pour Herstal ; ce qui n'empêche que les « blanc et bleu » opèrent leur première descente mais que le back droit de Herstal annule et renvoie ainsi à ses partisans la balle qui, eux, tâchent d'en tirer profit en menant une superbe attaque que M. Waroux, le back d'Ans, brise ; il sauve ainsi son club d'une situation dangereuse. Pendant l'heure et demie, les deux équipes se montrèrent de même force, attaques et contre-attaques de part et d'autre n'aboutissant à aucun résultat marqué. Cependant après vingt-cinq minutes de jeu une mêlée se produit devant le goal d'Ans. Herstal en profite pour marquer son premier but. Ans ne se décourage pas et reprend du terrain, essaie quatre ou cinq boulets et rien n'entre. Mais une descente de Decharneux permet à Brochard T. d'égaliser. Le premier time se termine donc un à un.

Le second time n'amena rien de particulier. Seulement o nremarqua le beau jeu et la défense d'Ans et les fameuses attaques de Royen pour Herstal.

Contrairement au pronostic l'écrasement de l'Ans F.C. par Herstal Renforce ne s'est pas produit... La preuve en est dans le résultat : « drawn ». Laure.

—«»—

FEDERATION LIEGEOISE DE FOOT-BALL ASSOCIATION

Messieurs,

Nous vous prions d'assister à la réunion qui aura lieu vendredi prochain, 11 juin 1915, à 5 heures (belge) au TRIANON, boulevard de la Sauvenière, 12.

ORDRE DU JOUR

Formation d'un Championnat, pour 1e et 2e catégorie.
Tirage d'un calendrier.
Divers.

L'inscription est de 2 fr. 50 par Clubs et 50 centimes par joueur.

3 joueurs affiliés à l'Union Belge pour prendre part aux matches de 2e catégorie.

TITRES - VALEURS
Achat d'actions et obligations
Rue Pont d'Avroy, 44. Change 85

---

puis six mois que j'y pensais sans cesse, toute ma vie, toute mon espérance... vous m'avez très délicatement et très pittoresquement fait comprendre que je suis un vieux fou...

— Vous m'en voulez ?... demanda Coryse effarée, je suis sûre que vous m'en voulez ?

...— Non... je vous jure que non... marmotta le pauvre homme que l'émotion étranglait.

Il voulut se lever et resta enfoncé dans le sol.

— Tiens !... fit-il, surpris de sentir que chaque mouvement l'enfonçait davantage.

Gribouille, en le voyant remuer, avait compris qu'on s'en allait et s'était mis à danser devant lui en aboyant avec fureur.

Le duc voulut s'appuyer sur sa main, mais elle entra dans la terre molle, tandis que son corps semblait y pénétrer plus avant.

— Je ne sais pas où je suis !... dit-il à Chiffon, qui, debout dans l'allée, l'attendait, il me semble que je suis assis dans un trou... et plus j'en veux sortir plus j'y tombe.

Elle étendit ses mains, il les prit et se releva d'une secousse. Mais elle aussi, en s'approchant, avait senti le sol se défoncer

— Qu'est-ce qu'il y a donc ?... fit-elle en prenant la place que M. d'Aubières venait de quitter.

Elle se redressa en riant.

— Ah !... c'est le cimetière des fleurs ! vous étiez assis dessus !... et comme j'ai justement enterré ce matin... c'est tout nou...

Il questionna :

—Le cimetière de...

— Des fleurs... oui... ne parlez pas de ça à la maison... on se moquerait de moi... je sais bien que c'est bête... mais j'aime tant les fleurs !... je ne peux pas les voir salies quand elles sont mortes...

En effet, depuis sa plus petite enfance, Chiffon avait un cimetière où elle enterrait ses fleurs fanées. Il lui était impossible de les voir traîner dans la rue ou dans les ordures. L'idée qu'une fleur toucherait quelque chose de sale, qu'elle serait froissée sous les pieds, traînée dans les jupes, ou balayée dans la poussière, lui était insupportable. En hiver, elle les brûlait dans la grande cheminée de sa chambre, après avoir allumé un énorme brasier où elles se consumaient d'une flambée. Mais en été, privée de cette ressource, elle les enterrait consciencieusement au fond du jardin, en cachette, redoutant les gronderies de sa mère et les blagues de l'oncle Marc.

— Ne le dites pas, je vous en prie !... répéta-t-elle, très inquiète ; excepté Gribouille, personne ne le sait, personne... et ça me ferait si fort enrager si on se moquait de moi... pour cette chose-là seulement que ça me ferait enrager... parce que je trouve qu'on aurait raison... c'est ridicule !...

— Vous pouvez être sûre, mademoiselle Coryse, que je ne parlerai jamais à personne du cimetière des fleurs...

Et, tristement, il ajouta :

— Ce pauvre petit cimetière !... moi qui pourtant ne ressemble guère à une fleur, j'y ai été enterré aussi ce soir... oui... tout à fait enterré...

— Allons !... bon ! ... s'écria Coryse, voilà que vous allez encore repenser à tout ça !...

— Non, mais voulez-vous me laisser m'en aller par la petite grille ?... je préfère ne pas entrer dans la maison... avec mes yeux gros comme le poing, je serais très ridicule... d'ailleurs, je viendrais voir Marc demain matin...

— Vous l'aimez bien, l'oncle Marc ?...

— Beaucoup... c'est un camarade d'enfance...

— Vous êtes du même âge ?...

— Il a trois ans de moins que moi...

— C'est la même chose !...

— La même chose... oui, vous avez raison...

Mais, en baisant une dernière fois la petite patte solide et souple de Chiffon, M. d'Aubières se dit à part lui :

— Eh bien, non !... ça n'est pas la même chose... c'est trois ans de moins !...

Rentrée dans le salon, la petite regarda, comme si elle le voyait pour la première fois, l'oncle Marc, qui lisait près d'une lampe. Et, au lieu de répondre à monsieur et madame de Bray qui la questionnaient anxieusement sur la disparition du duc, elle pensa :

— C'est pas trois ans... c'est dix ans qu'il a l'air d'avoir de moins, l'oncle Marc !...

VII

Le lendemain matin, Chiffon, couchée au milieu de la pelouse, jouait avec Gribouille en attendant l'heure de son cours, lorsque l'oncle Marc, s'approchant d'elle, lui dit d'un ton bourru :

— Aubières est parti !...

Elle se dressa d'un bond :

— Comment parti !... parti pour où ?...

— Pour Paris... où il va se secouer un peu... il en a besoin, le pauvre garçon !...

— Ah !... dit la petite, tu m'as fait une peur ... j'ai cru qu'il était parti pour toujours !...

— Ça t'aurait fait de la peine ?...

— Je t'en réponds !...

— Le chagrin d'Aubières m'a désolé... mais, au fond, à présent que tout ça est terminé... je peux bien te dire, mon Chiffon, que je trouve que tu as bien fait...

— A la bonne heure !... et papa ?...

— Papa aussi...

— Alors, tout est pour le mieux !... tu montes à cheval, ce matin ?...

— Non... j'ai des lettres à écrire... c'est que, je ne t'ai pas dit... j'ai une grande nouvelle à t'annoncer... la tante de Crisville est morte !...

— Ah ! fit-elle indifférente, ça n'est pas ma tante, à moi... et je ne la connaissais pas !... toi non plus, du reste... puisqu'elle ne quittait plus le Midi...

— Je ne l'avais pas vue souvent... mais j'étais son filleul...

Et l'oncle Marc continua paisiblement :

— Je viens d'apprendre qu'elle m'a légué toute sa fortune...

— Toute sa fortune !... s'écria Coryse, étonnée, mais c'est elle qu'on appelle la tante de Carabas... c'est elle qui est si si riche !...

— C'est elle qui « était » si, si riche la pauvre femme !...

Chiffon sauta au cou de l'oncle Marc, tandis que Gribouille, imitant le mouvement, lui sautait aux jambes.

— Oh !... que je suis contente !!! que je suis contente que ça soit toi !... ça t'ira si bien, à toi beaucoup d'argent !...

— Lâche-moi donc !... tu m'étrangles ! dit brusquement Marc de Bray, cherchant à se dégager, je t'ai déjà répété cent fois que tu es trop grande pour te suspendre comme ça en bébé !... ça ne se fait pas !...

— Pardon !... j'oublie toujours !... et qu'est-ce que tu vas en faire, dis, de tout cet argent-là... pour commencer ?...

— Pour commencer, je vais voyager...

— Oh !... murmura l'enfant, toute saisie, tu vas t'en aller... toi aussi ?...

Et, appuyant sa tête contre l'épaule de l'oncle Marc, elle se mit à pleurer silencieusement.

— Es-tu bête, voyons ?... fit-il avec impatience.

Elle répondit, d'une voix inintelligible :

— Pardon !... c'est que, vois-tu, je suis énervée... je ne sais pas ce que j'ai !... tout à l'heure, c'est M. d'Aubières qui m'aimait bien et qui s'en va... à présent, c'est toi...

Ses larmes redoublèrent, et elle conclut:

— C'est que, des gens qui m'aiment... il n'en pleut pas, tu sais ?...

— Voyons, mon Chiffon, je ne pars pas pour ne plus revenir !... je ne vais pas faire le tour du monde, sois tranquille !... la France me suffit... ailleurs, j'ai le spleen !...

— Pourquoi dis-tu le spleen ?... au lieu de dire le mal du pays ?... il n'y a pas de honte à l'appeler comme ça... je déteste qu'on parle anglais !...

— Je vois avec plaisir que ça va mieux, Chiffon !... ta petite nature reprend le dessus... oui... gronde-moi tant que tu voudras, va !... mais ris... c'est tout ce que je veux...

— C'est maintenant que tu vas en faire, de la politique ?... cette fois-ci, ça ne sera plus le petit type à l'orgeat de la dernière fois qui passera, hein ?... il y a encore un mois avant les élections...

L'oncle Marc demanda en riant :

— Est-ce par intérêt pour moi, ou par antipathie pour mon concurrent ?...

— C'est les deux !... et la charité ?... je pense que tu vas la faire en grand, à cette heure ?... toi qui t'en donnais déjà des bosses quand tu n'étais pas riche...

— Comment le sais-tu ?...

— Je connais tes pauvres, donc !... et quand je vais chez eux, ils me parlent de toi tout le temps... c'est d'ailleurs pour ça que je vais chez eux... car, sans ça, autant en choisir d'autres qui ne t'auraient pas, s'pas ?...

— Comment se fait-il que, s'ils te parlent de moi, ils ne me parlent jamais de toi ?...

— Parce que moi, je leur défends !... je leur dis : « S'il savait que je viens chez vous... qu'il risque de me rencontrer, vous ne le reverriez plus... plus jamais... parce que lui, il se cache pour donner comme un autre pour voler... » est-ce vrai, ça ?...

— Quelle drôle de petite fille que tu fais ! si ta mère...

—Ah !... à propos !... est-ce qu'elle le sait ?...

— Quoi ?...

— Que tu hérites !

— Oui...

— Chiffon se mit à rire.

— Ben, elle a dû faire un rude nez !... car, tout en ayant l'air de dire que la tante de Carabas laisserait sa fortune à des bonnes œuvres, elle a toujours espéré, dans son fin fond, que ça serait papa et toi qui l'auriez, la fortune !... et comme il n'y a de vrai que la moitié... elle doit être dans un état...

Puis, revenant à ce qui l'intéressait, elle demanda tristement :

— C'est maintenant que tu vas t'en aller, dis ?...

— Pendant quelques jours... pour des affaires... mais je reviendrais bien vite...

— Oui... reviens !... tu n'as que le temps pour les élections !... c'est moi qui vais t'en faire de la propagande !... ah ! le pauvre vieux Jean !... il va falloir qu'il trotte à pied et à cheval !...

Et, comme le vicomte riait, elle reprit :

— Tu t'en moques, de ma propagande ! tu as tort ! je suis très populaire, moi, sans que ça paraisse... très...

Puis passant à autre chose :

— Ce que je me réjouis de voir les têtes des gens qui ne t'aiment pas... et il y en a beaucoup...

—Comment ?... il y en a beaucoup ?...

— Oh ! à Pont-sur-Sarthe !... je ne parle pas de Paris... pendant les trois mois que nous passons à Paris, je ne sais ni ce que tu fais, ni si on t'aime ou pas... tandis qu'ici, c'est tout différent... je vois ce qui se passe...

— Qu'est-ce que tu vois ?...

— Que... excepté quelques amis... tout le monde te déteste...

A continuer.

En 1re catégorie 11 joueurs ayant joué à l'Union Belge pourront s'affilier.
Les 4 premiers de chaque série recevront 19 médailles.
30 Clubs sont inscrits en 2e catégorie et 6 Clubs en 1re catégorie.
Dans l'espoir que vous assisterez à cette réunion, nous vous présentons, Messieurs, nos salutations les plus sportives.

LE COMITE PROVISOIRE.

EN WALLONIE

—o—

Tins, c'i volà Houbert. Tes karape ândjt. A-t-on stu malâde, qu'on n'vis à minme pu vèyou ?

Malâde, nèni sése. Tchantchèsse, mins c'est surtout l'wèyèdje qui m'a bècôp tapé.

Wèyèdje, wice avév' don stu ?

Taisse-tu va sôûr, dj'a fais come brâmint des rintis di m'sôre, dj'i ma st'èbarbouyé sos Mâsnèk, c'est-à-dire come on dit en francès, dj'a stu en vilégirature fwerceye !

Fwèrcèye valet ! Aveûse idèye d'aprinde à flamind, qui t'a tchusi Mastrék ?

Nèni sése, c'est câse d'èle guére.

D'èle guére ! Compte-mu on pô çoula ?

Hoûte Tchantchèsse, dji voreûs volti raconter l'afaire, mins come dji n'a wére li timps asteûr, dji t'rak'sègn'rès pus tård sos m'wèyèdje ; ça, come ti m'veûs mal avou m'baosté, dji m'deûs d'hombrer po z'atch'ter dèle verdeure qui m'feume m'a d'mandé qui dj'rapwertasse tot dreût.

Kimint, vasse fer des provusions ossu ?

Nèni hin, c'est m'feume qui dj'érèye sos lès aspèrches.

Ad'faite d'aspèrches, hoûte bin fré Houbert, mins t'a mâ t'chési l'moumint ça dispôye l'afaire di Mâlines, les martchands ont karape rimonté leûs pris.

Sont-èles si tchéres qui çoula soûr Tchantchèsse ?

Tchéres, valet !... Tchéres, valet !...

Cou qu'ti m'dimande là ?

Mâdjène-tu qui dispôy' li saminne passéye, on l'za r'monté dè dobe.

Et poquwè don çoula ?

A respect qu'on z'a sèré Mâlines, adon les martchandes ènn'on profité come les commerçants d'èle vèye... Sése bin qwè fré Houbert, tot ès vrèy'mint trop tchîr. Les Boërs ?... vos diriz qu'fahisse leûs pans avou d'èle farène d'or... Ad'faite di tchâr, ils v'fârèût bin fé maigue tos les d'joûs. Les bouchers et les câssis viadès bin trop tchîr

Qui m'fât-i magnîs adon ?

Inte nos deûs, seûy'-ti dit, atchtez deûs d'mèyes doûs po sèt çanses èt d'mèye, et vs'ârez on clapant dîner à bon martchi.

C'est-ine ideye.

Vasse dilé l'Passerelle, où ale cwène di Nouvisse.

V'rimercih', èt disqu'a tant qu'vos nos vèyi.

Très nin, djirès sûr cisse sawè !

VIE RURALE

—o—

SOCIETE ROYALE HORTICOLE
ET AGRICOLE DE
L'ARRONDISSEMENT DE HUY

Répétition en six leçons du Cours d'Arboriculture fruitière.
Professeur : M. C. Groeven, architecte-paysagiste, professeur à l'Ecole d'Agriculture de l'Etat, à Huy.

Cinquième leçon : Dimanche 20 juin, à 10 1/2 h. belge.
Sujet : Le verger. — Création et aménagement. — Soins.

Sixième leçon : Dimanche 4 juillet, à 10 1/2 h. belge.
Sujet : La taille d'été. — Maladies et insectes. — Emballage des fruits.

Chronique Financière

—o—

BOURSE DE PARIS DU 2 JUIN.

On semble un peu plus rassuré en bourse sur les valeurs des chemins de fer, qui ont pour ainsi dire fait tout le marché.
La Rente Française subit une légère hausse ; les demandes deviennent plus nombreuses.
Quant aux valeurs russes, et en particulier les valeurs industrielles, elles subissent par suite des dernières nouvelles une dépréciation sensible.

On note :

Rentes Françaises : 3 p. c. à 72.50 ; 3 p.c. amort. à 77.95 ; 3 et demi p. c. 91.10.
Parmi les rentes étrangères, signalons la RENTE BELGE 3 p. c. qui reprend sa marche progressive en cotant 65. — Les Lots Congo sont intéressants à 63.50.

Nous signalons encore :

Le Japon, 5 p.c. 91.25 ; Russe 1880, 77.20, Serbe, 4 p.c. 65.25 ; Turc Unifié, 64.50 (légèrement en baisse).

—o—

CHANGES

Londres, 25.97 ; Suisse, 103 (cours précédent, 97.75) ; Amsterdam, 216.50 ; Pétrograd, 2.12 ; New-York, 5.42.25 ; Italie, 92.25 (cours précédent, 96.50) ; Barcelone, 5.18.

—o—

VILLE DE LIEGE

Emprunt de 3,000,000 de francs — 4 %
du 1er Août 1860
55e tirage. Du 1er mai 1915

Liste des 877 obligations désignées par le 55e tirage au sort, pour être remboursées LE 1er AOUT 1915.

Les numéros des obligations ci-dessous sont remboursables comme suit :

N 10726 par		fr. 5500
N 24871 par		fr. 3000
N 23426 par		fr. 1500
N 23627 par		fr. 1500
N 6463 par		fr. 1000

Numéros remboursables par 200 fr. :

101	1068	1332	2992	4017	4240	5526
5917	6659	7168	7327	8476	8495	8933
10157	10224	12015	13167	13615	14288	14317
14598	14802	16657	17078	17102	17958	19151
20985	21229	21902	22799	23536	23814	23915
25438	26933	26914	27032	28349	28674	29255
29386	29863	29907.				

Numéros remboursables par 125 fr.

23	43	76	88	106	109	165
180	198	207	248	268	274	322
339	462	543	691	729	732	817
835	885	888	903	933	952	1030
1042	1051	1099	1106	1164	1238	1272
1303	1313	1325	1352	1388	1411	1420
1452	1458	1492	1533	1537	1538	1598
1730	1731	1765	1795	1801	1987	1999
2006	2039	2090	2118	2136	2145	2195
2237	2251	2306	2353	2443	2557	2591
2905	2672	2705	2715	2720	2755	2776
2790	2798	2810	2840	2847	2893	2901
2923	2940	2945	3038	3069	3126	3161
3191	3250	3255	3293	3298	3343	3354
3360	3404	3453	3499	3523	3529	3550
3566	3575	3693	3732	3823	3872	3927
3940	3948	4061	4120	4127	4136	4204
4233	4265	4324	4347	4352	4405	4436
4458	4486	4504	4539	4558	4736	4792
4834	4868	4968	5024	5039	5182	5191
5219	5241	5292	5296	5303	5317	5365
5380	5387	5393	5405	5421	5445	5471
5480	5484	5490	5702	5745	5759	5782
5790	5839	5840	5846	5886	5970	5991
5997	6003	6007	6094	6122	6166	6241
6273	6303	6305	6377	6412	6430	6453
6491	6518	6511	6554	6633	6671	6676
6691	6789	6820	6852	6866	6875	6933
6941	7001	7123	7128	7261	7370	7387
7388	7395	7413	7486	7491	7513	7486
7491	7515	7530	7544	7646	7661	7698
7699	7727	7733	7775	7783	7809	7877
7882	7902	7905	7912	7916	7961	7975
7993	8003	8014	8050	8089	8184	8203
8218	8231	8239	8255	8271	8280	8283
8288	8301	8309	8314	8470	8512	8578
8608	8626	8635	8703	8708	8719	8747
8783	8825	8858	8901	8908	9120	9258
9282	9329	9469	9498	9499	9515	9542
9563	9573	9626	9651	9658	9683	9761
9765	9847	9865	9867	9873	9892	9956
9971	10012	10019	10059	10084	10107	10113
10169	10184	10223	10226	10259	10282	10330
10429	10518	10528	10538	10564	10571	10615
10675	10727	10732	10766	10800	10811	10830
10857	11027	11052	11069	11110	11123	11193
11208	11263	11266	11282	11316	11321	11353
11354	11372	11440	11443	11468	11523	11548
11553.						

A suivre.

N. B. — L'intérêt cesse de courir à dater du jour fixé pour le remboursement. La valeur des coupons non représentés sera déduite de la somme exigible.

LA CROIX-ROUGE

—o—

Le Dispensaire du Calvaire, rue des Carmes, 22, où tant de plaies sont soignées, réclame instamment du vieux linge et remercie les personnes charitables qui voudront bien répondre à son appel.

Etat-Civil

—o—

ETAT-CIVIL DE LIEGE

du 7 juin 1915

Naissances : 1 garçon, 1 fille.
Décès : 4 hommes, 5 femmes.
Hommes : Barthélemy François, ouvrier peintre, 44 ans, rue des Ecoliers, 43, époux Súys ;
Schilling Joseph, ouvrier armurier, 48 ans, rue Bois Gotha, 81, époux D'Hamen ;
Vande Putte Jean, maçon, 56 ans, rue Potiérue, 52, époux Fely ;
Tisintrant Jules, soldat allemand.
Femmes : Odeur Marie, 53 ans, quai de la Boverie, 99, veuve Bomans ;
Lejeune Joséphine, couturière, 36 ans, rue St-Laurent, 286, célibataire ;
Boland Félicie, s. p., 53 ans, rue Denis Sotteau, 42, épouse Roth ;
Petitpas Pascaline, s. p., 43 ans, rue Mulhouse, 23, veuve Lauze ;
Tiese Catherine, 85 ans, rue Sur la Fontaine, 16, veuve Riederes.

—o—

ETAT-CIVIL DE SERAING

du 30 mai au 6 juin 1915

Naissances, 7 : 3 garçons, 4 filles.
Décès 4 : 2 hommes, 1 femme, 1 enfant.
Hommes : 1) Raymond Torrelli, s. p., 71 ans, rue Hacha, célibataire ;
2) Henri Remy, ouvrier d'usine, 27 ans, rue Chatqueue, époux I. Sacré.
Femme : R. Colpin, s. p., 25 ans, rue Fanny, célibataire.
Promesses de mariage. — 1) F. Veckmans, houilleur, et V. Mauguis, s. p. rue Baume, 30 ;
2) A. Smeets, employé, rue Morchamps, 12 et M. Looze, s. p., à Liége ;
3) Cl. Muller, aide machiniste, rue A. Smeets, 7 et L. Nicolay, s. p., rue Baume 109 ;
4) A. Julsonnet, houilleur, rue Boncelles, 20 et F. Jason, s. p., rue Paix, 40 ;
5) L. Ottelet, houilleur, rue du Val, 11/3 et Laure Verheyden, s. p., rue du Many, 148.
Mariages. — 1) H. Ehlen, dessinateur, rue Tavier et Julie Gotte, s. p., rue Morchamps, 2 ;
2) A. Thomas, traceur, rue Chatqueue et A. Dubois, s. p., rue Hainchamps.

Madame Fernand FORGEUR née Fanny Dubois et son fils Paul,
les familles FORGEUR et DUBOIS
ont la profonde douleur d'annoncer la mort de

Monsieur Fernand FORGEUR

avoué près le Tribunal de 1re Instance décédé à Liége le 4 juin, à l'âge de 43 ans.
Les funérailles ont eu lieu dans l'intimité familiale.
Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part. 132

EXTRAIT PRESCRIT PAR LA LOI

Par exploit de l'huissier DANS de résidence à Jemeppe-s/M. en date du 7 juin 1915, M. Vanberwaer-Tonglet François, fermier, domicilié à Lavoir, a fait assigner M. Duquesne Jean-Baptiste, batelier, inscrit en dernier lieu à Châtelet, actuellement sans résidence ni domicile connus, à comparaître le jeudi dix-sept juin 1915, à 9 h. 1/2 du matin, à l'audience publique du tribunal de commerce séant à Liége au local de ses séances sis à l'Hôtel-de-Ville, 1er étage, à Liége, pour s'entendre condamner à lui payer 1° la somme de trois cent trente-deux francs 50 c., valeur au cours du jour et rendues franco à Jemeppe des dix mille sept cent vingt-six kilos de betteraves fourragères manquantes sur les nonante mille deux cent vingt-six kilos, chargées sur son bateau «Artilleur» et qu'il s'était engagé à transporter à Jemeppe-s/M. ; 2° celle de cent francs à titre de dommages-intérêts pour inexécution complète de son contrat de transport ; 3° les intérêts judiciaires et les dépens.

Pour extrait conforme
130 C. DANS.

PETITES ANNONCES

Les petites annonces sont reçues :

A LIEGE

Bureau du journal, 15, rue du Mouton-Blanc (Au second) ;
A la maison Bellens, rue de la Régence ;
Beaufort, 19, rue St-Hubert.
Liesenborghs, 53, rue de Bruxelles.
Lismonde, 75, rue Ste-Marguerite.
M. Bourseaux, 312, rue St Gilles.

A HUY

A la librairie Faust, 50, rue Neuve ;

A VERVIERS

A la librairie Boumal, 50-54, place Verte.

A HANNUT

Flamand-Gaillard, coin du Marché au Porcs.

A HERSTAL

Breuls-Leloup, 32, Place Coronmeuse.

A PRAYON-TROOZ

Fél. Dejardin, imprimeur, coin du Grand-Pont.

—o—

La petite ligne 0,40
Pour offres et demandes d'emploi 0,20

A nos Clients

Nous pouvons accepter jusque midi des annonces à insérer le soir même.

Objets perdus

PERDU bracelet gourmet de la r. Louvrex à la place de Bronckart. Rap c. réc. rue Frère Michel, 1. 119

PERDU dim. GRIFFON genre griffon d'écurie, répond. au nom de «DUC». Ram. contre récomp. 3, Pl. des Wallons. 124

Ventes et Achats divers

Avis aux charcutiers.
J'enlève les OS à raison de 4 cent. le k. Prix déf. toute concur. Mathieu, R. de France, 1, Liége.

CHIFFONS et METAUX aux plus hauts prix. 122

TREILLIS DE SURETE pour machine A vendre d'occasion TREILLIS-CAGE de sûreté pour machine. S'adr. 45, rue Jonruelle, Liége. D

DECHETS PAPIER BLANC à vendre. S'adr. Impr. Renier, Impasse de l'Enfer. 48

RIZ JAPON glacé 1.40 le k. S'adr. Au Phare, pl. Verte. 34

On cherche BUREAU MINISTRE en chêne d'occasion. Adresser offres B. R. D. bureau de l'Echo de Liége. 33

A vdre APP. AUTOM. d'éclair. acétylène, marq. Photolithe, force 30 becs. Pr. déris. L. Giot-Tixhon, Romsée.

Même adr. on dés. ach. CAMION léger couv. ou VOIT. couv., force 7 à 800 k. 55

A vend. 50 SACS DE BRAISES, 1.40 le sac. Maison L. Jacquet, 21, rue de Tilleur. 107

On désire acheter TABLEAU ANCIENS et MODERNES. O. D. Bureau journal. 47

A vendre pour cause de départ à prix très avantageux VICTORIA de grand luxe à 1 ou 2 chevaux, 1re marque brux. S'adresser à Jean Pirson, 62, rue de Péville, Grivegnée Liége. 117

On désire acheter BACHE d'occasion pour camion Joseph Giltay, 363, rue Vivegnis. 112

FOIN à vendre. Propriété Masson à St-Léonard, Huy. S'ad. au concierge pour la visite. 120

A vdre d'occ. DOG-CART COUVERT, 2 roues, 6 places, 200 fr. DOG-CART léger non couvert. S'ad. à Jh Stiennon, Villers-le-Bouillet (Huy). 131

On dem. d'occ. SALLE DE BAIN, une carnassière. Bur. «Echo de Liége» A. V. 10 123

Capitaux
Commerces à remettre

A remettre de suite dans petite ville du Limbourg BELLE PETITE BRASSERIE avec clientèle. Cond. avant. Fac. de pay. Ecr. A. B. X. bur. Echo de Liége. 62

COMM. TABACS et CIGARES à céder imméd. cause départ. 4, rue Lulay, Liége. 102

Coiffeurs ! Pour cause de santé à remettre de suite SALON 1er ordre situé centre de la ville. Ecr. M. L. bur. «Echo de Liége. 125

Immeubles
Ventes et locations

On dés. louer MAIS. avec jard. Prix 1500 à 1600 fr. Faire offres 1, R. Lonhienne. 83

A louer, MAIS. ou PART. MAISON, 17 r. de Selys. S'y adr de 10 à 12. 30

MAISON DE RENT. à louer 19 Mt St-Martin. S'adr. n° 17. 49

BONNE MAISON DE COMMERCE à louer, 12, rue de Hesbaye. S'adresser même rue, 134. 115

Appartements
Quartiers, etc.

CHAMBRES GARNIES sans v.-à-v. à louer, loy. avantag. R. des Bonnes Villes, 30. 71

A louer gr. REZ-DE-CHAUSSEE, 2 vitrines, 26, R. Régence. S'ad. 24, R. Dartois. 105

Demandes d'emplois

Dlle b. au courant de la charcuterie CHERCHE PL. 53, rue St-Gilles. 47

ARCHITECTES, AVOCATS, etc. Copies à la machine, 11, rue du Port (Coronmeuse). 91

Jeune fille cherche place pour FILLE DE QUARTIER Liége ou Bruxelles, rue Ste-Marguerite, 397, Liége. 104

Voyageur ayant b. relat. s'occuperait PLACEM. art. de consom. pend. la période de la guerre. Ecr. A B C 98 « Echo de Liége ». 126

Femme dem. JOURNEES 50, R. des Prébendiers. 128

IMPRIMEUR sérieux cherche place de CHEF ou CORRECTEUR. Ec. H. V. 30, bur. «Echo de Liége». 121

Offres d'emplois

PHARMACIE env. de Liége cherche GERANT. Rép. Echo de Liége H. L. 86

On demande SERVANTE sachant cuisine. S'adresser rue de Bex, 19, Liége. 103

On dem. FORTE FILLE sach. ouvr. bon. maison, un peu cuisine, certificats exigés. Rue de Fragnée, 12, Liége. 108

On demande des BLANCS D'ŒUFS à la Fabrique de Macarons et Bernardins, 164, rue Ste-Marguerite. 111

Divers

JULES DOPERE
PIANOS, ACCORDS et RÉPARATIONS
44, rue de Boncelles - Ougrée
118

HUILE D'OLIVE, QUAKERS, MAIS et GRAINES pour poules, 33, rue des Wallons. 64

Policlinique Privée
Dr HENRI SCHWERS
33, RUE DE SÉLYS LIÉGE-GUIL.
Diagnostic et traitement Médico-chirurgical
Rayons X, Endoscopie, Electrisation, Massage, Appareils plâtrés
Pansements, opérations,
Analyses médicales.
CONSULTATIONS EN SEMAINE :
GRATUITES DE 7 A 9 H. B.
PAYANTES DE 11 A 13 H. B.
79

A VENDRE :
40.000 Kgs
de saindoux artificiel,
dont l'exportation de Hollande a été interdite par le Gouvernement hollandais (voir nos dépêches).
La marchandise se trouve sur place.
Pour renseignements :
MM. COHEN et DE VRIES, hôtel Schiller place du Théâtre, à Liége et chez M. G. WILLING, 21, rue André Dumont à Liége.
Prix très raisonnables. 129

Messagerie Em. & Ad. Berlo
Wanze-Huy
Huy - Liége vice-versa
Correspondance avec Verviers et Bruxelles
Bureaux : Huy, chaussée de Liége, 49 ; Liége, Rue des Clarisses, 39.
Départs : de Huy, le mardi et vendredi ; de Liége, le mercredi et le samedi. 98

Pour nos Prisonniers
Caissettes très pratiques, pour envois de 5 kilogs.
Boîtes spéciales p. petits envois poste.
En vente : à la Cartonnerie Parisienne, J. Bissot-Silberstein, 4, rue Lombard, Liége. 68

L'Economie Populaire
Société Anonyme
Siège social :
Liége, rue Lairesse, 22
Epiceries, Vins, Liqueurs, etc.
SUCCURSALES :
Liége, rue St-Gilles, 89.
» rue Sous-l'Eau, 54.
A Wandre ; Jupille ; Liége-Seraing ; Mortier ; Queue-du-Bois ; Cheratte ; et Grivegnée.
Cafés torréfiés. Ko. 2.45 ; 2.75 ; 2.95 ; 3.25 ; et 3.45.
Chicorées en pag. Chromos extra et Namur, 0.15.
Cafetière flamande, 0.18. — Pacha, 0.15 ; 0,20 ; et 0.40.
St-Michel (article recommandé), 0.25.
Vigor : Aliment à base de farine d'Avoine pour les enfants, adultes et personnes d'âge, donne force, santé et vigueur, le paquet, 1 L. 0.60.
Farine fermentante Backers Flour pour pour gâteaux, pâtisserie, etc., le paquet, 1 L. 0,75.
Perles de Nizam, Maïzena Indian Corn, Flocons de Maïs, Fleur d'Avoine, Crème de Riz, Crème de Blé, Fécule et Semoule en paquet de 250 gr.
Pâtes, Vermicelle, Macaroni et Nouilles.
Riz et Légumes secs.
Huile d'Olive authentique (Benoît Maurargue fils et Cie) de Nice, le litre, 3.95.
Fortifiant-apéritif VIN-RÉGIS, la bouteille 1,75 et 1/2 0,90 v. n. c.
Bordeaux rouge *Montferrant* 1910, la Barrique de 220 lit. 295 francs.
Bourgogne rouge *Monthélie* 1910, la Barrique de 220 lit. 385 francs.
Bordeaux, Bourgognes blancs et rouges, Malaga, Porto et Madères en bouteilles. 12

Détruisez les "mauvaises herbes„ des pierres, des sentiers, des allées par l' ANTIHERBE
« Un seul arrosage par an » au moyen de 1 litre d' « antiherbe » pour 30 litres d'eau
PRIX { Bidon de 2 5 10 15 20 25 50 litres
Francs : 2,25 3,50 6,— 8,50 11,— 13,50 25,— le bid.
Comptoir agricole, 18, quai de la Dérivation, Liége
J. LEGROS, Chimiste. 61

Feuilleton de *L'Echo de Liége* No 8

MAGALI

par M. DELLY

—o—

— Qu'est ce que me dit Willy demanda-t-il d'un ton sec. Miss Daultey nous accompagne ?

— Je le lui avais demandé hier, Gérald, lorsque vous ne deviez pas venir. J'ai pensé qu'il vous serait indifférent qu'elle soit là, une fois par hasard... Cela vous contrarie, cher ? dit-elle d'un ton de regret auquel se mêlait un peu d'étonnement, en remarquant un froncement de sourcils bien connu. Gardez-vous donc toujours votre prévention contre elle ?... C'est que vous ne la connaissez pas, car, en vérité, il serait difficile de trouver une âme plus exquise, une intelligence plus belle...

— C'est possible, interrompit-il avec quelque impatience, mais je trouve imprudent de votre part, Isabel, d'encourager par une amitié exagérée l'orgueil d'une jeune personne qui doit en être amplement pourvue, si j'en crois mes souvenirs d'autrefois et le peu que m'en a dit Ophelia.

— Elle, orgueilleuse ! Oh ! quelle idée Gérald ! Elle ne demande qu'a vivre loin du monde, elle est si simple, si lénée de recherche dans tous ses actes !... Ne croyez pas Ophelia, elle n'aime pas Magali.

Un sourire moqueur se dessina sur les lèvres du duc.

— En effet, elle doit trouver cette demoiselle de compagnie fort désagréable, dit-il tout en descendant lentement les degrés du perron.

— Pourqui donc Gérald ?

Il se mit à rire, en frappant doucement sur l'épaule de sa sœur.

— Connaissez-vous si peu votre cousine, Bella, que vous n'ayez pas compris qu'elle détestera toujours celle qui se permet d'être plus belle et plus distinguée, — vous voyez que je suis juste malgré mon antipathie, — que ne le sera jamais lady Ophelia Hawker ?

— Ah ! c'est bien possible ! dit Isabel, riant à son tour. C'est ennuyeux pour Magali, à qui Ophelia ferait volontiers la vie dure, si je n'étais là... Mais si cela vous contrarie trop qu'elle nous accompagne, voulez-vous que je la fasse prévenir ?

— Non, on ne le pourrait maintenant sans impolitesse... d'autant plus que la voici.

Magali apparaissait en effet, en haut du perron. Elle s'arrêta quelques secondes en apercevant lord Gérald, puis descendit d'un pas un peu hésitant, la physionomie assombrie soudain.

— Mon frère s'est ravisé, il nous accompagne, dit lady Isabel en lui tendant la main. Le temps est exquis, ce matin, nous allons faire une charmante promenade.

Le duc salua froidement Magali et, se détournant, fit signe d'avancer la monture de sa sœur. Il m ticelle-ci en selle et sauta ensuite sur son cheval, une bête toute de feu qu'avait peine à maintenir le palefrenier, tandis qu'un domestique aidait Magali.

— Nous allons à la cascade, Gérald ? demanda lady Isabel lorsqu'ils se furent engagés dans une allée du parc.

— Si vous le voulez, répondit-il avec indifférence.

Ils partirent à un petit trop allongé, Isabel causait avec son animation coutumière, interrigeant son frère sur ses voyages et riant aux éclats d'une aventure plaisante que le jeune homme contait avec verve originale et un indiscutable charme... Magali demeurait à peu près silencieuse, souriant aux amusantes péripéties de ce voyage à travers une contrée peu connue de la Perse et répondant seulement par des monosyllabes aux « Comme c'est curieux, n'est-ce pas, Magali ? » ou autres phrases du même genre qu'Isabel lui adressait dans l'intention évidente de la mêler à la conversation.

— Etes-vous fatiguée, chère Magali ? demanda tout à coup la jeune fille.

— Mais aucunement, Isabel. Pourquoi ?...

— Mais vous ne dites rien, vous ne causez pas !... Cependant vous causez si bien, Magali ! Est-ce la présence de lord Gérald qui vous rend muette ?

Magali sourit un peu, sans répondre. Cette petite linotte d'Isabel ne s'était probablement pas aperçue que le duc n'avait pas encore une fois adressé la parole à la compagne de sa sœur, et qu'il n'appartenait pas à celle qu'il traitait si visiblement en inférieure de se mêler à un entretien dont il semblait l'exclure.

A la réflexion d'Isabel, il tourna un peu la tête vers Magali, comme s'il s'apercevait seulement de sa présence.

— Ai-je vraiment le malheur de produire cet effet ? dit-il légèrement railleur. J'en suis désolé... Mais convenez, miss Daultey, que ma sœur parle largement pour deux ?

— Gérald ! s'écria Isabel en le menaçant du doigt. Allez-vous encore me raisonner, même en promenade ?

— Tant qu'il le faudra, et n'importe où, répondit-il en riant. Vous verrez que ce n'est pas tout plaisir d'avoir un frère aîné près de soi, lady Isabel.

— Mais j'ai déjà Magali, Gérald ! Elle me fait des remontrances, elle voudrait me rendre aussi sérieuse qu'elle... C'est impossible cela ! dit lady Isabel en secouant sa tête blonde. Oui, impossible, aussi bien que de devenir une savante, à son exemple.

— Ah ! vous êtes une savante, miss Daultey ?

Il y avait, dans la voix du duc, une intonation fortement ironique.

— Isabel exagère, mylord. J'ai seulement profité avec plaisir des enseignements de Mlle Amélie et des professeurs de lady Ophelia et de lady Isabel, dont la duchesse de Staldiff a bien voulu m'autoriser à suivre les leçons. Mais quant à être une savante, non, vraiment !

— Je ne puis que vous en féliciter. Ce n'est pas que je prétende voir les femmes éloignées systématiquement de la science... Oh ! pas du tout ! Je reconnais qu'elles y font parfois de bonne besogne. Mais ceci doit rester l'exception... Et je déteste le pédantisme qui est souvent l'apanage des femmes savantes... des demi-savantes plutôt.

— Aujourd'hui moins qu'autrefois, mylord.

— Oui, évidemment, elles posent pour la simplicité, pour le bon enfant.. Hum ! le sexe masculin n'a qu'à bien se tenir ! Il va se voir envahi, submergé sous l'océan des revendications féminines.

— Moi, je ne revendique rien du tout ! s'écria gaiment lady Isabel. Et vous, Magali ?

Magali sourit, ses grand yeux noirs, très doux et un peu pensifs, se posèrent sur le visage rieur d'Isabel.

— Pour moi personnellement, je n'ai rien à désirer, puisque j'ai le droit au travail, que je ne prétends pas conquérir les emplois masculins, que je ne demande pas de voir renversée la loi établie par Dieu... Mais on ne peut nier que des réformes vraiment utiles et belles ne se présentent, et j'estime profondément les femmes qui se consacrent aujourd'hui, dans tous les pays, à cette tâche sociale, en regrettant seulement les exagérations qui s'y glissent parfois et entraînent sur une pente dangereuse.

Elle rencontra tout à coup le regard de lord Gérald, exprimant une certaine surprise.

— Je vois que vous n'êtes pas une féministe acharnée, dit-il en souriant. En effet, j'admets aussi ce mouvement social dans ce qu'il a de sensé et d'utile... Mais je crois que nous pourrions faire un petit temps de galop ; nous approchons de la cascade, fit-il, rompant brusquement l'entretien.

En dix minutes, ils étaient au but de la promenade. Devant eux s'étendait une prairie veloutée, et, au-delà, retombait la cascade, une cascatelle, plutôt, mais réellement charmante, surtout à cette heure matinale où le soleil l'irisait et la nimbait d'or. Au loin, sur le ciel traversé de nuages pâles, se dessinaient les frondaisons sombres des forêts... Aussi loin que la vue s'étendit, et bien au delà encore, tout appartenait au duc de Staldiff, l'un des plus opulents parmi tous les lords du Royaume-Uni.

— Que j'aime cette vue ! s'écria lady Isabel. Gérald, nous arrêtons-nous un peu ici ?

— Je n'y vois pas d'obstacles, ma chère.

Il sauta à bas de sa monture, aida sa sœur à descendre et se détourna, dans l'intention évidente de rendre ce même service à Magali. Mais la jeune fille venait d'aviser un talus, en approchait son cheval et se laissait glisser à terre. Puis, prenant la bride, elle rejoignit tranquillement lady Isabel qui s'asseyait au pied d'un vieux hêtre.

A continuer.

E. Renier, impr. Liége, imp. de l'Enfer.